

# Le site de Lattes et son environnement

## (France, Hérault),

### d'après les images aériennes et les documents planimétriques.

par François Favory\*

Quel que soit le qualificatif qu'on lui donne, l'archéologie du paysage est en train de conquérir un statut majeur dans la science historique (Leveau, 1984; Fiches, 1987; Zadora-Rio 1987), et comme telle donne lieu à des débats sur la pertinence des méthodes utilisées et sur la valeur de leurs résultats. Il en est ainsi de l'usage que le Centre de Recherches d'Histoire Ancienne de Besançon fait des techniques empruntées à la physique et à l'informatique: en particulier, on ne manque pas de s'interroger sur sa capacité à produire, de manière prolifique donc suspecte, des trames cadastrales à

dimensions variables, qui encombrant désormais le cadre jusqu'alors relativement paisible des cités de Narbonnaise et de l'Italie centrale (1).

Rapidité d'analyse et abondance de résultats impliquent, pour l'étude de la trame paysagère, le choix d'échelles qui enlèveraient finalement beaucoup de crédibilité à nos restitutions cadastrales: c'est qu'on a du mal, généralement, à conjuguer des niveaux d'information différents, puisqu'il faut articuler, dans une vue synoptique et dialectique, des structures intermédiaires (le réseau des axes cadastraux) qui régissent l'organisa-

tion du paysage à une échelle telle que seul l'examen de la carte topographique et des missions aériennes les rend perceptibles, et des structures parcellaires (morphologie agraire induite par le cadastre antique) et ponctuelles (événements archéologiques), dont la révélation et l'analyse sont assurées avec le concours d'autres instruments et méthodes. Mais il serait injuste de reprocher à l'équipe de Besançon de survoler l'Empire romain en se contentant d'exploiter la cartographie ou les missions aériennes à grande et moyenne échelle: ce serait ignorer ce qui constitue, dans la

\*UA 338 du CNRS, Université de Franche-Comté

(1) Cf. France, 1986, 76-77; Benoît, 1985, 26-30; de même, plus récemment, Benoît, 1986, 80-81. Les deux auteurs, qui exploitent par ailleurs largement les travaux de Besançon, présentent nos techniques de décryptage, en saluent l'apport mais s'interrogent sur la pertinence de notre pratique en soulignant des limites que nous n'avons cessé de regretter à longueur de publications, parues bien avant leurs articles: d'autant que ces limites tiennent à l'essence même des documents utilisés et à l'information archéologique, deux domaines dont la responsabilité nous échappe. Nous ne prisons guère, en outre, d'être présentés comme des fanatiques de la seule centuriation, alors que nos recherches ont contribué fortement à réhabiliter les autres formes cadastrales romaines et à modéliser les systèmes cohérents protohistoriques: on s'en convaincra en se reportant à notre ouvrage collectif sur l'Italie centro-méridionale (Chouquer, 1987). Enfin il est agaçant de recevoir des leçons de méthodes apparemment conçues pour des demeurés, puisqu'elles intègrent nos techniques, notre démarche, notre modélisation de la recherche: serions-nous les seuls à ne pas vouloir et savoir en tirer profit? Ces reproches nous paraissent d'autant moins fondés que nos travaux et résultats sont largement accessibles à la communauté scientifique, par l'intermédiaire de publications nombreuses et de stages de formation fréquents: ils suffisent à prouver la complexité de notre recherche, nos exigences théoriques et méthodologiques, et notre souci permanent de croiser toutes les informations disponibles. A ce point du débat, ce ne sont donc plus les outils et les méthodes qui comptent: les techniques et les concepts sont largement diffusés, grâce en particulier à nos soins. C'est bien plutôt la capacité des individus ou des équipes à produire des résultats: ce sont eux qui méritent discussion.

réalité des recherches engagées, une pratique exigeante, multiforme, combinant toutes les approches possibles dans une région donnée. Le statut de la documentation commande en effet la nature de l'approche qu'elle autorise: à informations variées et inégales, selon les régions étudiées, démarches adaptées donc différentes; en outre, chaque itinéraire particulier, dans une région donnée, instruit et enrichit la recherche collective. Ces travaux s'inscrivent dans un processus cognitif que n'interrompent aucunement les nécessaires publications qui informent, rapidement, à une étape du travail, en courant le risque d'être dépassées, complétées et contredites par les résultats de l'étape suivante.

C'est ce processus que je me propose d'exposer, à partir d'un exemple, celui de l'environnement de Lattes.

J'ai été amené à m'intéresser aux paysages fossiles de Lattes, parce que le site s'inscrit dans une aire concernée par les réseaux cadastraux que je suis chargé d'étudier. Dans un premier temps, il s'agissait d'analyser les rapports entre ces réseaux et le site antique, pour mesurer s'il était possible d'exploiter certaines articulations révélatrices pour déterminer et affiner la datation des cadastres identifiés à plus petite échelle. Je souhaitais, en outre, dans le cadre d'un espace ainsi réduit au proche environnement d'un site majeur, remontant au premier Age du Fer, étudier la mobilité des structures paysagères, pour comprendre les ruptures constatées à grande et moyenne échelles dans le tissu de chaque cadastre, et cerner les formes de juxtaposition et combinaison des groupements parcellaires isoclines avec les différents réseaux antiques.

## 1. La contribution des réseaux cadastraux antiques à la formation du paysage lattois

1.1 La strate antique: structure absente? Les paysages languedociens ont fait l'objet d'études abondantes et remarquables, de la part d'une école de géographes particulièrement actifs, dont on trouve de nombreuses et abondantes synthèses dans les numéros du Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie. Il faut pourtant regretter qu'elles souffrent étrangement d'une importante lacune lorsqu'elles s'interrogent sur la genèse de la morphologie agraire: elles négligent totalement ou quasiment l'héritage antique. Je me bornerai simplement à donner quelques extraits d'un article de Jules Sion, éminent spécialiste de la *Structure agraire de la France méditerranéenne*: consacré aux "Raisons du dessin du cadastre dans la région montpelliéraine", cet article me paraît tout-à-fait caractéristique de ce refoulement du legs antique dans la construction du paysage. Il constate, non sans fierté, que les paysans languedociens affectionnent la régularité, quand ils peuvent l'obtenir, c'est-à-dire surtout en plaine. A l'actif des facteurs de régularité, il compte les contraintes imposées par le relief et la maîtrise des eaux, la nature des cultures et les chemins: si ces derniers "très souvent...ont servi de base pour le défrichement et le partage des terres, dans les plaines comme dans les garrigues", "on ne voit pas de supériorité à cet égard pour les routes antiques, ni vers Lunel (*Via Moneta*), ni vers Florensac (Chemin Roumieu, Chemin de la Reine-Juliette). Comme leurs parties les plus reconnaissables sont dans les

garrigues pauvres et lointaines, il n'y avait pas de raison pour que les champs y fussent particulièrement nombreux et réguliers" (Sion, 1940, 26).

Vingt ans plus tard, A. Soboul, dans la monographie qu'il consacre aux *Campagnes montpelliéraines à la fin de l'Ancien Régime* reprend en les respectant les observations de J. Sion. Il rappelle ainsi l'existence de deux types de parcellaires, correspondant aux deux paysages naturels qui se partagent la région: "parcelles régulières en damier dans la plaine, sur les garrigues un semis de parcelles aux formes variées, curvilignes ou polygonales"; il assigne également aux chemins, souvent axes de défrichement, une fonction régulatrice, tant en plaine qu'en garrigue; de même, "le réseau le plus souvent régulier des fossés de drainage ou vallats impose un plan en damier"; enfin, "l'emploi de la charrue pour les façons donnait aux vignobles de plaine une allure régulière". Mais A. Soboul tient à nuancer ces éléments de régularité, et inscrit son propos dans le cadre de l'opposition traditionnelle entre un Nord organisé, produit d'un aménagement concerté, et un Midi inorganisé, individualiste (2): "quel qu'ait été le dessin du parcellaire, garrigue ou plaine, le système agraire demeurait le même en son essence, s'opposant à celui du Nord où les champs s'ordonnaient suivant un plan d'ensemble, et où leur exploitation se subordonnait davantage à l'intérêt général du village" (Soboul, 1958, 12-13).

A la même époque, C. Bernard publie dans le *Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie* une importante "Contribution à l'étude de la structure agraire de la plaine littorale Montpelliéraine" (Bernard, 1957): bien que réduite à

(2) Sur cette approche dichotomique de la morphologie agraire, pratiquée par les plus éminents spécialistes de l'histoire et de la géographie agraire, dans l'entre-deux guerres, voir Sion, 1940b, 36: "une autre différence apparaît encore dans la disposition des champs, dans le dessin du cadastre, qui a été étudié avec tant de soins en ces dernières années par MM. Marc Bloch et R. Dion. Dans le Nord, les champs se présentent en lanières allongées, groupées, constituant trois soles; toute une série de contraintes pesait sur ces terroirs. Le défrichement semble y avoir été oeuvre collective et la collectivité imposait jusqu'en plein XIX<sup>e</sup> siècle, certaines règles d'intérêt commun. Dans le Midi français, les pièces de terre s'enchevêtraient selon toutes les formes possibles?. Toutes les contraintes ont disparu dès le début des temps modernes. Comme l'a écrit M. Roupnel:" nulle intention d'ensemble ne préside à l'élaboration du territoire...Le seul caractère du système méridional, c'est qu'il apparaît inorganisé." Ainsi le système agraire méditerranéen se distingue par son individualisme."



Fig.1: Vestiges des cadastres antiques relevés sur la carte IGN à 1/25000: Montpellier 7-8, 2743 est; Sète 3-4, 2744 est.

des hypothèses sur la mise en valeur des terroirs à l'époque antique, C. Bernard tient toutefois à lui consacrer quelques considérations générales (209-211); plus loin, dans le passage consacré au paysage rural, elle s'interroge sur la formation du plan parcellaire, dont elle souligne à plusieurs reprises l'allure géométrique et les orientations dominantes, malgré "son extrême irrégularité au point de vue superficie et forme": "les sols lourds de la plaine furent peut-être défrichés sous la direction de la grande exploitation romaine qu'on imagine entourée de vastes parcelles régulières, parce que munie d'un personnel important; retombées en friche, ils furent cultivés puis cédés en censives aux paysans qui les occupèrent méthodiquement parce que collectivement". A l'actif des facteurs de régularité, elle compte également le rôle du cadre naturel qui a permis un défrichement par lots réguliers, et celui des fossés de drainage, "première forme des chemins ruraux", qui ont conditionné la construction et la distribution de "séries de rectangles inégaux, mais correctement alignés". Elle distingue trois catégories de parcelles dont l'une "se présente sous la forme de damiers, carrés ou rectangulaires, divisés par des chemins d'exploitation ou des canaux de drainage et d'irrigation". Tout son propos crédite la période médiévale de la formation des caractères fondamentaux de la morphologie agraire (3).

Les recherches engagées sur les vestiges des cadastrations antiques ont contribué, entre autres, à nuancer progressivement la différenciation quelque peu abrupte des paysages ruraux français, entre un Nord structuré parce que collectif et un Sud inorganisé parce

qu'individualiste. On espère que la voix et l'autorité d'un F. Braudel contribueront aussi à familiariser la recherche avec la part spécifique de l'Antiquité dans la sédimentation paysagère: "ainsi la France du Midi, avec ses assolements biennaux, ses champs massifs peut-être issus, répétons-le, de centuriations romaines, semble un héritage de la Méditerranée antique" (Braudel, 1986, II, 134). Quant à la genèse des paysages ruraux, il sera bientôt impossible d'en fixer le commencement au Moyen Age, au risque de faire preuve de beaucoup de légèreté en manifestant ainsi son ignorance des acquis récents de la recherche archéologique.

Dès l'entre-deux-guerres, période si féconde en magistrales synthèses sur l'histoire des campagnes françaises, les travaux pionniers d'un A. Déléage permettaient d'envisager la prégnance d'une strate paysagère transcendant l'organisation singulière des finages villageois des plaines de la Saône, et révélaient l'ample réticulé d'une centuriation dans la région de Chalon: celui qui, par ailleurs, révélait la riche matière des traités d'arpentage antiques (Déléage, 1934), posait ainsi une question décisive: celle de l'échelle de la documentation exploitée (Déléage, 1940). Les archives médiévales et modernes, demême que les plans cadastraux du premier tiers du XIX<sup>e</sup> s., privilégient par essence le cadre limité du village, de la paroisse, d'un territoire, le finage, marqué par un fonctionnement centripète de la voirie rurale et de la morphologie agraire qui en subit les contraintes: "ce qui dénonce l'ancienne agglomération humaine, c'est qu'elle est le point de convergence des anciens chemins. Le

village est essentiellement un centre. Il n'est même que cela. On pourrait le définir: la partie bâtie des chemins à leur point de convergence" (Rounpel, 1974). Dans le Midi languedocien, l'abondance et l'extraordinaire richesse des cartulaires médiévaux et des compoix modernes (4) amplifie cet effet de grossissement de la norme paysagère singulière, propre non seulement à chaque village mais également à chaque domaine ou mas, créateur, par remembrement du terroir qui le circonscrit et qui est sien, d'un environnement nouveau, dont l'empreinte marque toujours si profondément le paysage contemporain (Bernard, 1957, 309-310).

Il n'est pas question bien entendu de nier la réalité fonctionnelle du bloc homogène village-finage et de ses effets sur la structuration de la "clairière culturelle" (De Saint-Jacob, 1946, 239, n. 2; Braudel, 1986, I, 121). Le problème posé ici est de portée plus générale, répétons-le, c'est celui de l'échelle: l'articulation village-finage ou mas-terroir suffit-elle à rendre compte de la totalité de l'information paysagère? doit-on se satisfaire d'une approche de la structure paysagère conçue comme la simple coalescence de systèmes paysagers autonomes, centrés sur l'habitat qui a généré son mode d'organisation? n'est-il pas possible, en outre, de dégager certains éléments de structure dépassant l'émiettement apparent de ces finages accolés et expliquant en retour l'origine de composantes de la voirie et de la morphologie agraire, récupérées et réactivées par le paysage de chaque agrégat villageois. C'est ainsi que se pose le problème des voiries régionales antiques et médiévales; c'est ainsi que se pose aussi le problème des

(3) Bernard, 1957, 306-308. Voir également Daumas 1951 et 1952, qui se borne à décrire, p. 60, la forme des champs, "très variable suivant les terroirs... Dans le bas-pays, ...les parcelles ont été découpées géométriquement dans les vastes espaces limités par les chemins, les ruisseaux, les valats d'écoulement: elles sont de formes régulières, disposées le plus souvent en bandes parallèles..."

(4) Sur les compoix terriens du Bas-Languedoc, voir Soboul, 1958, 15-22; pour le cas qui nous intéresse, celui de Lattes, voir l'étude de Le Roy-Ladurie, 1957, réalisée à partir d'un lot de quatre compoix. Sur les cartulaires, voir les éditions: Alaus 1898; Cassan, 1900; Germain, 1884-1886; Germer-Durand, 1874: les documents relatifs à la Vaunage ont été mis à profit, en liaison avec les données archéologiques, dans une recherche remarquable de Parodi, 1983; voir aussi Parodi, 1987; Goiffon 1882; Rouquette 1912-1927; Terrin, 1969; le cartulaire de l'abbaye de Psalmodi, inédit (AD Gard, H 106), a été récemment exploité dans un étude passionnante de Florençon, 1983.

trames cadastrales qui ont eu la charge, à l'époque romaine, d'organiser l'exploitation du sol, l'installation de colons et l'intégration des communautés indigènes à l'empire. Il est normal qu'un tel niveau de cohérence échappe à l'analyse limitée au cadre du finage. Mais on ne peut en faire l'économie dès lors qu'on s'interroge sur la genèse des paysages.

1.2. Le cas de Lattes n'échappe pas à une telle approche. On ne s'attendra pas à trouver un cadastre antique propre à l'espace agraire du site antique: en revanche, la ville portuaire s'inscrit dans une région fortement marquée par l'empreinte de plusieurs centuriations successives, dont j'ai déjà donné, ailleurs, les principales caractéristiques (Chouquer, 1983a, 94-98; Favory, 1985; Favory, 1986a), que je rappelle ici.

La région concernée, la plaine littorale entre le Lez et le Vidourle, ne manque pas de frapper par l'extraordinaire complexité de la morphologie agraire: au-delà de la zone proprement lagunaire, abandonnée aux paluds ou marquetée de grands polygones striés par des séries de fossés de drainage parallèles, la plaine présente un enchevêtrement remarquable d'éléments planimétriques d'orientations très variées. Au sein de cet ensemble embrouillé se dégagent, à vue, un faisceau d'alignements composés de tracés de nature variée: tronçons de route, chemins ruraux, limites parcellaires, limites communales. Ces tracés hétérogènes constituent autant d'indicateurs de l'existence de voies aujourd'hui démembrées, mais suffisamment actives dans le passé pour avoir été capables d'attirer limites paroissiales et administratives, symboles idéologiques et religieux

comme les monuments, les croix, les oratoires, chapelles et cimetières, les carrefours majeurs et des toponymes révélateurs de l'importance de l'itinéraire. Cette présence tenace dans un paysage contemporain sans cesse bouleversé par les grands travaux et les nouvelles pratiques de mise en valeur agricole, suffit à témoigner de l'ancienneté de ces voies ainsi fossilisées. Le plus remarquable de ces alignements continue à porter le nom de Chemin de la Monnaie (5), bien que sa chaussée soit désormais interrompue à maints endroits et son parcours pérennisé alors par le seul tracé d'une limite parcellaire ou communale. Il est convenu d'y reconnaître le tracé de la grande voie romaine régionale, la voie Domitienne, qui prolongeait vers les Espagnes l'Aurélienne venue de Rome jusqu'au Rhône. De toute évidence, ce magistral itinéraire, objet de multiples interventions en cinq siècles d'Antiquité, de la conquête au Bas-Empire (6), a continué d'être utilisé et entretenu à l'époque médiévale et au-delà.

L'examen attentif de la carte topographique, complété par la photo-interprétation, révèle que l'orientation du tronçon compris entre le Lez et le Vidourle trouve des correspondances dans l'inclinaison de nombreux éléments de la planimétrie qui lui sont parallèles ou orthogonaux. Le tracé de la Domitienne relie ici l'oppidum d'Ambrussum à celui de Sextantio, deux sites préromains majeurs, attestés comme mutations de la Domitienne dans les itinéraires antiques, et à ce titre quelque peu dévalorisés en l'absence d'informations plus explicites sur leur statut politique. Cependant les témoignages archéologiques et épigraphiques suffisent à établir l'importance

politique et économique de ces deux sites remarquablement placés, à un point de franchissement du Lez (Sextantio: Bonnet, 1946, 6-7; Richard, 1969, 56, n. 3) et du Vidourle (Ambrussum: Fiches 1982a; Fiches 1981, 1982b, 1984; Fiches 1986), et au centre de terroirs variés, au contact des garrigues et des plaines littorales. Le tracé parfaitement rectiligne de la voie, assise sur des affleurements calcaires, contribue à souligner la position privilégiée des deux oppida qui en constituent les pôles extrêmes. Grâce à l'utilisation de grilles tracées automatiquement sur calque synthétique et reconstituant, à l'échelle de la carte au 1/25000, le quadrillage d'une centuriation romaine classique (7), il a été possible de corréler nombre de ces tracés isoclines, parallèles ou orthogonaux au tracé de la Domitienne, avec le carroyage théorique. La meilleure corrélation a été obtenue avec l'emploi d'une grille inclinée à 22°30' à l'ouest du Nord géographique (Ng.), dont le module de 20 actus équivaut à la valeur métrique de 706 m, soit le multiple d'un pied de 0,2941 m (8). Etant donné son articulation privilégiée avec la voie Domitienne, dont le tracé rectiligne semble lui avoir servi de *decumanus maximus*, d'axe majeur pour sa construction, nous avons convenu de désigner ce réseau centurié par le nom des deux oppida reliés par ce tronçon: Sextantio-Ambrussum (fig.1).

Si la Domitienne n'a guère réussi, entre Lez et Vidourle, à attirer l'habitat dans les garrigues qu'elle traverse, le réseau développé à partir de son tracé structure remarquablement une partie de l'habitat groupé actuel, dont la présence est attestée dès le Haut Moyen Age. Un certain nombre de tronçons de routes

(5) Forme francisée de *caminus de la moneta*, *cami de la mouneda*, *cami moulaez*, *carriere mounarede*, qui pourraient dériver du latin *via munita*, "voie empierrée": Bonnet 1905, 105-106; Hamlin, 1983, 242.

(6) En témoigne la quinzaine de bornages, dont beaucoup ne concernent qu'une portion de son tracé, attestés par les bornes milliaires trouvées dans ses environs: Bonnet, 1946, 55-57; Konig, 1970, 57-62; Fiches, 1980; Reynaud, 1977.

(7) C'est-à-dire un cadastre régulier et périodique dont le module, généré par le croisement des limites ou axes cadastraux, *decumani* et *kardines*, correspond à un carré de 20 actus de côté, soit 2400 pieds, ce qui donne, pour un pied classique de 0,2957 m, une valeur moyenne de 709,6 m.: voir Chouquer, 1983a, 94-95.

(8) Sur les variations de la valeur du pied et leur éventuelle signification chronologique, voir Chouquer, 1981; Chouquer, 1982; Chouquer, 1983b.



Fig.2: Cliché n°4060, mission des forces aériennes alliées 33 S 174, du 29 juillet 1944 (original à environ 1/15000).

pérennisent les limites antiques: ils sont jalonnés de monuments religieux. Enfin la localisation précise des sites archéologiques révélés par prospection au sol, sondages et fouilles, tend à démontrer, pour nombre d'entre ceux qui entretiennent avec le réseau une relation significative, la fonction organisatrice de ce cadastre dans la distribution des résidences et des fermes antiques, ainsi que des nécropoles, apparemment dès l'époque augustéenne (Amblard, 1985; Favory, 1985; Favory, 1986b, 19-21 et 31-32). Mieux, les fouilles récentes de Lunel-Viel prouvent que le quartier méridional de la bourgade du Haut-Empire s'est bâtie de part et d'autre d'un axe cadastral, neutralisé semble-t-il en passage piétonnier (Raynaud, 1982a, 1982b, 1982c; Raynaud, 1984).

La forte imprégnation de ce réseau dans la morphologie agraire et urbaine actuelles contribue à prouver son efficacité au-delà de l'époque antique, et donne la clé du processus qui a abouti à la composition régulière d'une partie du parcellaire actuel. En outre, l'occupation continue de certains habitats du Haut-Empire jusqu'au Haut Moyen Age (Raynaud, 1984b, 325-333; Amblard, 1985, 144-149) a favorisé la pérennisation de leurs dessertes et contribué à baliser certains itinéraires médiévaux.

1.3. Si le réseau Sextantio-Ambrussum semble bien être le cadastre romain propre à cette région, d'autres centuriations plus amples y ont développé leurs alignements réguliers et contribué ainsi à tisser la trame complexe qui fonde en partie la morphologie paysagère actuelle.

C'est le cas d'un cadastre indubitablement nîmois, puisqu'il partage l'orientation d'une partie de l'urbanisme antique, et fortement présent dans la Vistrenque (9): il s'agit d'une centuriation inclinée à 30°30' à l'ouest du Nord géographique, et fondée sur un module linéaire de 20

actus équivalant à 704 m. Si la précocité de ce réseau, suggérée par la valeur modeste du module, est confirmée par les analyses ultérieures, il s'agirait là de l'expression d'une des premières tentatives, de grande ampleur, de conquête et de maîtrise des terres palustres du territoire nîmois.

On ne manquera pas, en effet, de noter la forte empreinte de ce réseau, qualifié de Nîmes A, dans les terres basses de la plaine littorale: son articulation avec les cours d'eau et les canaux de drainage exprime et souligne la mission fondamentale que lui ont assignée les aménageurs romains à l'époque républicaine.

Les deux autres réseaux repérés dans la région appartiennent à la catégorie des grands cadastres de compréhension, chargés de compléter la politique d'aménagement rural matérialisée par les réseaux précédents, en renforçant et en complétant la mise en valeur des terres non conquises, ou insuffisamment maîtrisées, par les programmes antérieurs.

Ces deux réseaux ont une orientation assez voisine, puisqu'ils sont respectivement inclinés à 42 et 44° à l'ouest du Nord géographique; leur similitude s'enrichit en outre du fait qu'ils se répartissent, en grande partie, la même région comprise entre la dépression de Pinet, au nord de l'étang de Thau, à l'ouest, et la Vidourlenque à l'est. Si la différenciation des deux réseaux est relativement aisée au plan des limites majeurs, leur expression dans le parcellaire rend l'opération plus délicate: identifiées au départ comme un seul et même réseau, ces deux centuriations bénéficient chacune d'un réticulé de limites suffisamment dense pour les créditer d'une existence propre. A l'étape actuelle de la recherche, ce sont ces résultats que je présente ici: mais on retiendra l'existence d'une première hypothèse concluant à la seule présence

d'un réseau unique.

Le réseau à Ng. 42° W., qualifié de Montpelliérais A, se développe, avec un module de 20 actus équivalant à 708 m, à partir du tronçon rectiligne de la Domitienne compris entre Lavérune et le site de Forum Domitii (Montbazin): c'est sur ce décumanus majeur que vient se greffer un remarquable orthogone (le *cardo maximus*?), composé d'éléments hétérogènes ce qui est l'indice d'un tracé ancien, partant de l'oppidum de Murviel-lès-Montpellier, au nord-ouest, et rejoignant les étangs littoraux entre Mireval et Villeneuve-lès-Maguelonne (Guy, 1963, 120, fig.2; Favory, 1985, 162-163).

Le second cadastre, ou Montpelliérais B, d'orientation voisine mais de module différent (20 actus équivalant à 709 m), entretient également avec la Domitienne un rapport significatif, puisque deux de ses *decumani* s'identifient avec des tronçons de la voie: à partir du Lez, le tracé entre Sextantio et Lavérune et plus loin, à l'ouest, le tracé entre Forum Domitii et le Puech Monier.

La présentation synoptique des éléments planimétriques isoclines avec les quatre réseaux permet de relativiser le septicisme suscité par la coexistence de tant de matrices cadastrales antiques. En effet, il s'agit moins ici de superposition que d'imbrication de dispositifs réguliers, périodiques, d'orientation constante, qui se partagent l'espace agraire et dont l'accumulation dans la durée antique — pluriséculaire ! — rend compte de l'âpreté de la lutte pour dominer les eaux et gagner des terres nouvelles. De toute évidence, les deux réseaux du Montpelliérais, chargés d'organiser la rive septentrionale de l'étang de Thau et le bassin de Montbazin, ont en outre contribué à combler les vides laissés par les deux réseaux antérieurs à l'est du Lez.

La combinaison des formes paysagères induites par la coexistence des différents réseaux n'a pas manqué d'influer

(9) Benoît, 1981, 88: il s'agirait de la structure violette, orientée à 30° W, ainsi que de la structure verte, inclinée à 33° W, toutes deux imbriquées et considérées par l'auteur comme préaugustéennes; Chouquer, 1983a, 92-93.

profondément sur la structuration du réseau viarie régional. Le relevé systématique des chemins, fossés, limites parcellaires et communales génère ainsi des alignements sinueux, parce que produits par la mise en connexion d'éléments planimétriques pérennisant l'orientation du carroyage des différents réseaux cadastraux antiques. Dans ces conditions, la voirie médiévale a hérité d'un fonds de dessertes microrégionales dessinées par les cadastres successifs et dont la mise en cohérence a constitué l'assise matérielle de grands itinéraires médiévaux et modernes comme le "cami roumieu" et le "cami salinié": la structure de leurs tracés trahit les emprunts au legs antique (10).

Si l'on considère, dans le détail du parcellaire, les rapports entre ces réseaux, on observe une claire et nette superposition du Nîmes A et du Sextantio-Ambrussum, avec une nette prédilection, dans leur matérialisation au sol, pour les zones basses: j'entends superposition au sens de recouvrement des mêmes zones par les deux réseaux, ce qui ne veut pas dire enchevêtrement partout de leurs vestiges. Les deux compères coexistent en une mosaïque complexe d'agrégats de limites parcellaires et autres tracés: tous

deux cernent les deux oppida de la garrigue, le Sextantio-Ambrussum plus que le Nîmes A, sans réussir toutefois à organiser leur immédiat environnement.

En revanche, à Lattes, ils ont fortement marqué l'extension septentrionale de la ville antique, au Nord du Mas Saint-Sauveur, et conditionné à l'Ouest la structuration du tissu urbain médiéval. L'étude des rapports entre les vestiges cadastraux et les données archéologiques et textuelles relatives au site urbain a été conduite avec le concours:

\*de la carte topographique au 1/25000 (repérage des structures intermédiaires);

\*du cadastre "napoléonien" au 1/2500 (achevé en 1819);

\*du relevé au 1/5000 du parcellaire visible, dressé en 1962 par les services topographiques de la Compagnie Nationale d'Aménagement de la Région du Bas-Rhône et du Languedoc (CNARBRL), et structuré selon le carroyage Lambert: dans la région étudiée, le Nord des coordonnées Lambert est décalé de 1,11 grade, soit près d'un degré (0,999°), vers l'Est;

\*de photographies aériennes verticales extraites de différentes missions réalisées, en 1944, par les forces alliées (fonds de l'Ecole Française de Rome, dit Fonds Baradez, en dépôt au Centre Camille Jullian, à Aix-en-Provence: mission 33 S 174, du 29 juillet 1944, au 1/15000 environ; mission 5 CM 1075, du 24 août 1944, au 1/14000 environ); et par l'IGN, en 1946 (mission Montpellier-Lodève); en 1978, mission FR 9068 au 1/14 500;

\*de photographies aériennes à basse altitude, réalisées par G. Ch

ouquer en juin et septembre 1986 (11).

2. La confrontation des images successives du paysage de Lattes, de 1819 à nos jours, permet d'une part de cerner le mode de pérennisation des cadastres antiques dans la voirie et le parcellaire qui leur sont isoclines, d'autre part de mesurer la mobilité des éléments constitutifs de la morphologie agraire: c'est l'occasion de dégager une hiérarchie différenciant les éléments stables, durablement structurants, et les éléments mobiles, dont le tracé et l'inclinaison sont

soumis à une norme dictée par un axe directeur, qui peut varier de nature selon les époques (fig.3 et 4).

2.1. C'est le réseau Sextantio-Ambrussum qui affiche la capacité la plus forte d'organisation, illustrée par l'orientation de deux tronçons de l'actuelle route départementale 72 (D. 72), dite route de Fréjorgues, entre la Lattes moderne et la Lironde: chacun de ces tronçons mesure plus de 500m de longueur, et l'oriental pérennise un limes de milieu de centurie. Au-delà, le parcellaire agraire des tènements Filiès et La Cougourlude, délimités au Nord par la D 189 qui relie Lattes au domaine de Soriech, respecte, à un ou deux degrés près, l'orientation imposée par plusieurs orthogones, chemins et canaux, greffés sur ces deux puissants vestiges. A signaler toutefois la présence, dans la partie de Filiès qui touche La Cougourlude, d'un réseau de chemins et canaux indifférents à cette organisation et inclinés comme le cadastre Nîmes A: le canal doublé d'un chemin qui semble en constituer l'ossature structure également le parcellaire localisé au Sud du Mas de Jaumes, entre la route de Lattes à Castelnaud et le chemin de Soriech (fig.2, 8). Les développements urbains récents (fig.6), avec l'extension tentaculaire d'importants lotissements pavillonnaires, réussissent à préserver le tissu parcellaire agraire, attesté dès le plan cadastral de 1819 et conservé, pour l'essentiel, dans les images aériennes de 1944-1946 et les relevés de la CNARBRL.

En revanche, au sud du tronçon occidental, dans le tènement Trestory, si l'orientation adoptée par les aménageurs respecte en face du Mas Saint-Sauveur,

(10) Bonnet, 1905, 106: "Cami roumiou signifie littéralement: chemin de ceux qui vont à Rome... Ce qui nous confirme dans cette opinion, c'est que dans certaines chartes le cami roumiou devient strata publica sancti Jacobi et caminus peregrinus." L'auteur signale que le nom désigne la Voie Domitienne en divers points de son parcours, tout en qualifiant l'itinéraire qui la double plus au sud (106-111); sur le cami Roumieu, caminus peregrinorum, et son tracé entre le Pont de Lunel et le Lez: Berthelé, 1928, 3-8; Richard, 1969, 58-59; Hamlin, 1983, 324; Favory, 1985, 163-164.

(11) L'essentiel de cette documentation a été acquis avec le concours de crédits du Ministère de la Culture (Sous-Direction de l'Archéologie), qui ont également financé les prospections aériennes; la Compagnie Nationale d'Aménagement de la Région du Bas-Rhône et du Languedoc m'a généreusement accordé l'accès aux cartes de la région étudiée: je ne saurais jamais trop la remercier de son obligeante compréhension.

siège du nouveau Centre de Documentation Archéologique, la structure ancienne du parcellaire, on ne reconnaît plus à l'Est l'inclinaison antérieure qui était celle du Sextantio-Ambrussum, comme le révèlent les clichés des années quarante (fig.2 et 3). Le relevé topographique de 1962 montre que les promoteurs se sont bornés à inscrire la nouvelle voirie et les parcelles pavillonnaires dans un paysage déjà fortement restructuré à partir de deux lignes directrices: la première est constituée par le prolongement dans Trestory du canal évoqué précédemment, dont on a redressé le cours entre la route de Fréjorgues et celle de Pérols, et dont le tracé rectiligne va guider l'organisation des parcelles occidentales; la seconde est une limite plus orientale, empruntée au tènement Le Grand Tamaris. Au total, de part et d'autre de la route de Fréjorgues, dans les tènements compris entre la route de Soriech au Nord et celle de Pérols au Sud, Filiès, Trestory et Cougourlude, la quasi totalité de la morphologie agraire était, jusque dans les années quarante, structurée par l'inclinaison du Sextantio-Ambrussum, dominante, complétée par celle du Nîmes A. Les découvertes des années 1968-1970, la nécropole du Haut-Empire et le sacellum dédié à Mercure (fig.4: faits C et D), sont donc localisées dans une zone structurée par le Sextantio-Ambrussum (Gallia, 1969, 394; Gallia, 1971, 381; Prades, 1971; Demougeot, 1972).

2.2. Plus à l'Ouest, dans le tènement du Muscadel, à l'emplacement même du tell constitué par l'accumulation des strates successives de l'urbanisme antique (12), les deux chemins ruraux parallèles

visibles sur toutes les photographies aériennes pérennisent l'orientation du Nîmes A: en vérité, on ne retiendra, pour notre catalogue des formes induites par le cadastre antique, que la seule limite septentrionale de la parcelle ouverte depuis peu aux fouilles, la seconde n'étant qu'un chemin parallèle au premier, un tracé dépendant qui n'apparaît ni sur la plan napoléonien, ni sur les cartes anciennes. Au Nord de cette limite septentrionale, actuelle limite du Parc Archéologique, une série de limites inscrites dans la planimétrie, et révélées par les différences d'hygrométrie sur les clichés de la mission 33 S 174 (fig.2, 9), conserve également cette orientation. Cette observation se répète dans le tènement d'Encivade, entre le Lez Trincat et le Lez Viel, où un parcellaire fossile, imparfaitement isocline avec le cadastre antique, se révèle en palimpseste sous un parcellaire maintes fois réaménagé (fig.2, 10); de même qu'à l'Ouest du village médiéval, à Lotevineuse (fig.4), où le parcellaire s'organise à partir de l'axe constitué par la voie qui conduit de Lattes au Pont Méjean, et de là à Montpellier, sous le nom de la Calade, "le chemin pavé", légué aux tènements traversés (13). Quant à l'urbanisme médiéval de Lattes, toute sa partie orientale est parfaitement soumise à l'orientation du Sextantio-Ambrussum: la rue principale, qui dessert l'église datée des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s. (Landes, 1986a, 76-78 et fig.), orientée comme elle, est de toute évidence l'héritière d'un limes de milieu de centurie, l'homologue de celui qui a donné, une centurie plus à l'Est, le tronçon oriental de la route de Fréjorgues évoqué plus haut (fig.4). L'immeuble de

la mairie, qui jouxte l'église, s'appuie sur un axe rigoureusement perpendiculaire à cette rue et qui partageait la ville médiévale de part en part: autrement dit, l'essentiel de l'urbanisme médiéval s'est structuré à partir du croisement de deux axes récupérés dans une campagne encore organisée selon la norme antique.

2.3. Est-il possible de tenter une chronologie relative de chaque ensemble de limites parcellaires isoclines avec l'un des réseaux antiques, par rapport à un groupe de limites d'inclinaison divergente? L'opération est compliquée ici par la forme de coexistence des vestiges des deux réseaux étudiés, en ce sens qu'ils ne sont quasiment jamais en situation de superposition, mais plus souvent en situation de contiguïté. Il me paraît toutefois possible d'avancer que les limites les plus orientales du tènement Filiès, isoclines avec le Nîmes A, s'appuient sur la D. 72, qui pérennise à cet endroit un limes secondaire, de découpage interne de la centurie (intercivisus), du Sextantio-Ambrussum, lequel leur serait donc antérieur. En outre, le secteur occidental de cet ensemble structuré par l'orientation du Nîmes A, paraît s'enfoncer comme un coin dans un ensemble dense de limites induites par le Sextantio-Ambrussum, et se développant de manière cohérente de part et d'autre du limes occidental: certains alignements documentés de part et d'autre de ce limes sont donc interrompus par les limites liées au Nîmes A. On pourrait donc conclure, à cette étape de la carto- et photo-interprétation, à une antériorité du Sextantio-Ambrussum par rapport au Nîmes A: mais les observations présen-

(12) Sur l'identification du site antique dans la parcelle du tènement Le Muscadel, sise face au Mas Saint-Sauveur, qui abrite désormais le Centre de Documentation Archéologique, voir l'enquête pionnière de J. Berthelé, dont on ne soulignera jamais assez la portée considérable des travaux de géographie historique: "cet habitat du Muscadel, qu'un ancien plan désigne comme le château du Roi de Majorque, et que les découvertes archéologiques, faites en 1856 et en 1916-1917, semblent bien nous indiquer comme ayant été proprement le Lattes romain" (Berthelé, 1928, 255-256); voir, du même, les communications à la Société Archéologique de Montpellier, MSAM, VIII, LXIV-LXV: "il en conclut que le Lattes gallo-romain correspondait plutôt à la métairie Saint-Sauveur, tandis que le Lattes médiéval s'élevait sur l'emplacement du Lattes actuel". Sur les fouilles et sondages effectués, à partir de 1963, à l'initiative d'un autre pionnier, H. PRADES, avec le concours du Groupe Archéologique Painlevé, voir la synthèse parue en 1974: Arnal, 1974. Depuis 1984, le site fait l'objet d'une fouille programmée: Bats, 1986.

(13) Plan cadastral de Lattes, 1819, feuilles A 1 et A 2; Hamlin, 1983, 68: microtoponyme dérivé de l'occitan calada, "chemin pavé".



tées ici sont trop limitées en nombre pour autoriser une telle conclusion, qu'il importe de valider avec le concours d'examens complémentaires, portant sur d'autres zones de contacts privilégiés, nombreuses dans la plaine littorale, plus à l'Est.

L'examen conjugué des plans cadastraux anciens et des images aériennes des années 40 permettent également d'étudier l'extension de ces deux réseaux plutôt contenus, semble-t-il, sur la rive gauche du Lez. Comme le montre le relevé combinant les données planimétriques livrées par le cadastre de 1819 et le plan topographique si précieux de la CNARBRL (fig.4), la question ne se tranche pas si aisément. En effet, le Sextantio-Ambrussum pourrait avoir généré, dans la Plaine du Mas de Jaumes, une série d'obliques Sud-Est/Nord-Ouest, inclinées à l'Ouest du Nord Lambert selon un angle variant entre 19 et 23° et alignées sur le chemin qui tranche, comme une sorte de bissectrice, l'angle ouvert sur le Lez et la Céraitède, que forment le Lez Viel (Ruisseau de la Gau) et la D. 58: mais ce sont leurs orthogones que l'on retrouve au-delà du Lez Trincat et de la Seconde Ecluse: là, ces derniers tapissent littéralement le tènement de la Calade, allongé le long de la route qui lui a donné son nom, parallèlement à un chemin attesté sur le plan de 1819: le problème global que posent ces deux séries de limites est leur inclinaison par trop systématiquement divergente de 2 à 4° avec l'orientation de notre cadastre antique, à l'exception de quelques chemins menant au Lez.

Dans la Plaine du Mas de Jaumes, ces limites (induites par le Sextantio-Ambrussum?) convergent avec une série d'obliques parallèles orientées Sud-Ouest/Nord-Est, ce qui génère un parcellaire original, structuré en parallélogrammes massifs: il est possible de créditer ces obliques au compte du Nîmes A, puisque les mesures réalisées à partir des relevés topographiques à grande échelle donnent une inclinaison égale à celle des decumans du réseau antique, ou du moins proche de un à deux degrés. Elles

s'appuient sur une série de chemins structurant le parcellaire du Mas de Jaumes, entre le chemin de Soriech et le Lez Viel.

Le relevé de 1962 révèle, entre la limite orientale de Filiès et le parcellaire de la Cougourlude influencé par le Sextantio-Ambrussum, de longues limites inclinées comme le Nîmes A, mais ce sont là le produit d'un aménagement récent qui recoupe un parcellaire plus complexe, à structure rayonnante, clairement dominant dans le plan de 1819 et toujours sous-jacent dans le document de 1962: il s'agirait donc d'une homologie créée par l'appui de ces limites sur le puissant morphogène que constitue le couple canal-chemin mentionné plus haut, qui sert de limite entre les tènements de Filiès et de la Cougourlude avant de rejoindre la route de Fréjorgues.

2.4. On retrouve également, dans l'environnement de Lattes, les traces des centuriations du Montpelliérais: on recense, dans les tènements Raffegan et la Calade, entre le Mas de Saporta et le Lez Trincat, à hauteur de la Seconde Ecluse, une série d'obliques inclinées à 42-43° à l'Ouest du Nord Lambert, qui s'appuient sur le chemin de Saporta à Lattes, dont l'orientation se poursuit au-delà du pont du Mas d'Encivade; on retrouve également cette orientation dans le parcellaire septentrional du tènement la Calade, entre Lous tres Aoubrets et la Rauze Basse.

L'étude de ces parcellaires illustre parfaitement la difficulté à discriminer la part spécifique de chacun des deux réseaux du Montpelliérais, divergents de deux degrés seulement. En outre, ici, la tâche est compliquée par la proximité de l'agglomération montpelliéraine et ses effets destructurants sur la morphologie agraire héritée du XIX<sup>e</sup> s. Cette partie frontalière du territoire de Lattes a dû subir le passage de l'autoroute "la Languedocienne", et accueillir l'échangeur de Montpellier Sud à l'extrémité septentrionale du tènement Lous tres Aoubrets: ces aménagements récents du réseau routier ont entraîné une hyper-





trophie de certaines voies et la rectification de leur tracé originel. La restitution des carroyages des deux réseaux, à partir de la carte topographique au 1/25000 éditée en 1981, assigne d'emblée une place significative, dans le cadastre B, au chemin de Saporta, à moins de 5 actus du limes le plus proche, au Nord-Est. Mais si l'on considère son insertion dans le réticulé du réseau A, on note que le tronçon méridional de la baïonnette figurée par le tracé du chemin entre le Mas de Saporta et le ruisseau de Lantissargues, s'aligne sur une limite parcellaire du tènement la Calade, aujourd'hui le Mas Nègre, dans le secteur touchant le Lez, pour former avec elle un axe rectiligne, pérennisant un cardo secondaire, un limes de milieu de centurie. J'aurais donc tendance à considérer cet axe, même discontinu, comme un vestige important et structurant du Montpelliérais A: quant à la partie du chemin jouxtant le Mas de Saporta, la promotion de son statut s'est traduite par la rectification de son tracé, en tout cas sur la carte IGN, où il affiche une inclinaison de 44° 15' à l'Ouest du Nord géographique —ce qui justifie son parallélisme avec les cardines du réseau B—, alors que sur le plan cadastral de 1819, il se différencie en deux sections orientées respectivement à 42° (au Sud du Mas) et 45° (au Nord) à l'Ouest du Nord géographique. Le relevé de 1962 conserve un tracé en deux sections, respectant globalement l'orientation attestée dans le document du XIX<sup>e</sup> s. La section du chemin qui franchit le Lez sur le pont du mas d'Encivade a gardé une orientation stable (Ng. 42° W.). On peut

donc raisonnablement conclure à une liaison originelle de ces limites et chemins avec des vestiges du Montpelliérais A.

C'est également cette orientation qui préside à l'organisation du parcellaire des tènements du Sud-Est du territoire communal, au contact de Pérols: Les Mouillères, L'Estelle, Mas de Saint-Jean. Dans cette dépression baignée par le ruisseau des Mouillères et ouverte sur l'étang de Pérols au Domaine de l'Estelle, la quasi-totalité du parcellaire respecte, à un degré près, l'inclinaison des axes du Montpelliérais A: c'est en tout cas ce qu'on peut constater sur les images aériennes et le relevé de 1962. La situation est moins tranchée sur le plan de 1819, ce qui montre que la rationalisation et l'homogénéisation du parcellaire sont relativement récentes: dès lors, il s'agit de savoir quels sont les éléments qui ont servi d'appui pour développer cette stricte organisation géométrique. L'orientation qui nous intéresse est attestée dès 1819 dans les limites parcellaires à l'Ouest du Domaine de l'Estelle, entre la propriété et l'étang; sur les terres du Mas de Saint-Jean, au N.-W. du mas; au coeur de la dépression, sous la forme d'un tronçon de canal incliné à Ng. 49° E. (souligné sur la fig. 3) et de son orthogone, connecté au ruisseau des Mouillères: c'est donc à partir de ces limites et canaux que s'est opérée la restructuration générale du parcellaire, qui a permis à leur orientation de conquérir les autres composantes de la morphologie agraire, et de densifier son empreinte au sol. En outre, on repère

l'héritage du cadastre antique dans l'orientation de deux sections du chemin de Soriech à Saint-Jean: le premier tronçon longe sur plus de 300m le mas de Bonneterre, aujourd'hui disparu, le second délimite sur 250m les terres du mas de Saint-Jean.

Au terme de cette recherche sur les vestiges des cadastres antiques régionaux dans le proche environnement de Lattes, on conclura à une forte présence du Sextantio-Ambrussum et du Nîmes A dans l'immédiate proximité du site, y compris dans les trames urbaines antiques et médiévales, et à une relative marginalisation des traces du Montpelliérais A dans des secteurs bien délimités: aux abords du Lez et du ruisseau de Lantissargues et dans la zone limitrophe du village de Pérols. Il est vrai que les relevés effectués sur la carte IGN montrent une progressive densification des traces du Montpelliérais A à partir du chemin de Soriech à l'Estelle.

### 3. Un parcellaire médiéval

3.1. Un parcellaire échappe aux normes d'un des cadastres antiques de la région: il s'agit un ensemble cohérent de parcelles et de chemins, compris entre le village médiéval de Lattes, à l'Est, et le chemin de Rondelet à Gramenet, à l'Ouest, et délimité au Nord par un chemin de service tracé entre Lattes et le mas de Prade-Laine, et, au Sud, par un axe composé de chemins et de limites parcellaires à hauteur de la Troisième Ecluse. Il correspond à plusieurs tènements, distribués de part et d'autre du Lez



Fig.4: Etude des paysages fossiles dans le proche environnement de Lattes, par interprétation du plan cadastral de Lattes (1819: 1/2500) et du plan au 1/5000 de la Compagnie Nationale d'Aménagement de la Région du Bas-Rhône et du Languedoc (1962): 1. limite hypothétique du rivage antique de la lagune, en liaison avec les structures portuaires antiques et médiévales; 2. les cours fossiles du Lez et les aménagements hydrauliques du delta, localisés à partir des deux plans complétés par les données du "Plan de la communauté de Lattes" (XVII<sup>e</sup> s.); 3. limites parcellaires isoclines avec le cadastre Sextantio-Ambrussum; 4. limites parcellaires isoclines avec le cadastre Nîmes A; 5. limites parcellaires isoclines avec le cadastre Montpelliérais A; 6. le parcellaire médiéval occidental; 7. chemins, fossés, limites parcellaires et mas au début du XIX<sup>e</sup> s.; 8. chemins, fossés, limites parcellaires et mas en 1962. Les croisillons du quadrillage Lambert ont une périodicité de 500 m. Les nombres en italiques, inscrits dans un cercle, renvoient aux codes employés dans le "Plan de la communauté de Lattes".

Trincat: Les Crématz et Las Cambrettes sur la rive droite, Lotevineuse et la partie septentrionale des Courrèges du côté du village (fig.4). La cohérence de cet ensemble, d'une longueur supérieure à 1 km pour une largeur de 500 m, est assurée par un faisceau de chemins inclinés au Nord-Est, selon un angle variant entre 54 et 63° avec le Nord Lambert, et quelques orthogones, moins nombreux: l'alignement des chemins, canaux et limites parcellaires est absolument indifférent à deux éléments majeurs du paysage lattois, le cours du Lez Trincat et la RN. 586 (CNARBRL, 1962; D. 986 sur la carte IGN, 1981). En ce qui concerne le statut historique de cette dernière, le simple examen du plan cadastral de 1819 règle aisément le problème: la route n'existe pas entre la Deuxième et Troisième Ecluse, donc à l'emplacement de notre parcellaire, et, de part et d'autre, son tracé a récupéré, au Nord, le chemin de Montpellier à Lattes et, au Sud, le chemin de Rondelet à Gramenet. Reste la question du Lez Trincat: son tracé, ici remarquablement rectiligne entre deux méandres, est de toute évidence postérieur au parcellaire qu'il recoupe. Pour affirmer une telle chronologie relative, il faut soutenir que le Lez passait ailleurs: c'est ce que je me propose de montrer.

3.2. La commune de Lattes dispose

d'un fonds extraordinairement riche d'archives relatives à la question essentielle dans ce paysage lagunaire: la circulation des eaux, et singulièrement la maîtrise du Lez, redouté pour ses crues aussi dévastatrices que celles de son compère le Vidourle, et sollicité pour irriguer prairies et cultures, animer les moulins et alimenter la roubine qui permet, depuis le Moyen Age, d'acheminer les marchandises de l'étang du Méjean à Montpellier par le port de Lattes (14).

Textes et documents iconographiques attestent l'existence, à la fin du XVII<sup>e</sup> s., de trois cours du Lez à partir de la Seconde Ecluse ou paissière Plombade (15), soit, d'Est en Ouest, le Lez Viel, la Roubine des Marchands et le Lez Trincat. Le Lez Viel est déclaré dépourvu d'eau dans un "plan de Lattes, Lez et mas environnants" (fig.5), document remarquable de précision que l'on date du XVII<sup>e</sup> s. (16): son lit asséché est devenu un chemin, dénommé chemin du Muscadel (1819), qui sert de limite entre le tènement éponyme et celui des Méjeans. La Roubine des Marchands est aménagée à la fin du XIII<sup>e</sup> s. pour améliorer les conditions d'accès au port fluvial de Lattes, dont l'existence est attestée dès 1125 (17). Son tracé entre Lattes et le Méjean, souligné par les deux

chemins qui le flanquent, est toujours parfaitement repérable sur la carte IGN. Elle aboutissait au port aménagé au Sud-Ouest du village médiéval. Le plan de la communauté de Lattes, mentionné précédemment, localise très précisément ces aménagements, et illustre le fonctionnement de la répartition des eaux du Lez afin d'assurer, à partir de la paissière Plombade, l'alimentation du port et de la Roubine, l'énergie nécessaire à la mise en oeuvre du moulin de Saint-Sauveur, et l'irrigation des prés de part et d'autre du fleuve: il suffit, pour s'en convaincre, d'en prendre connaissance avec l'aide de sa légende, transcrite par M. Vial, conservateur aux Archives Départementales de l'Hérault, et publiée par P. David, dans une passionnante étude consacrée aux moulins de Lattes et du Lez (supra, notes 14 et 16):

*"1. La rivière Lez.*

*"2. L'escluse sive la peissière Plombade en laquelle il y a une porte appelée la Vaque laquelle estant ouverte toute l'eau s'en va le long de la rivière du Lez pour arrozer les predz qu'y s'arrozent par le moyen de l'escluze appelée la peissière des merchantz.*

*"3. Le canal ou ruisseau par ou l'eau de lad. escluse va aulx predz appelés les predz du Mazet.*

(14) Sur le Lez, son régime, et l'histoire de sa canalisation à partir du Pont Juvénal, voir la synthèse récente de Franck, 1982; Ambert, 1986; David, 1986; Landes, 1986a, 75-76; 79-81; Arnal, 1974, 8-11.

(15) Paissière ou pessière, transcription de l'occitan paissiera, dérivé du latin paxarium, désigne l'"ensemble des éléments formant le barrage dont dépendent les moulins à eau": Hamlin, 1983, 271, qui donne la définition de Gallacher, 1978, 449; selon Arnal, 1974, 8, la paissière Plombade était au Moyen Age qualifiée de "Lombarde"; sur l'histoire mouvementée de la paissière Plombade, voir les documents d'archives présentés et étudiés par David, 1986, 14 sq.

(16) Ce plan est publié par David, 1986, 15-19, sous la forme d'un dessin effectué à partir d'une photographie de l'original, accompagné de la transcription de sa légende, due à M. Vial, conservateur aux Archives Départementales de l'Hérault: le document est présenté comme "le plan de la communauté de Lattes", non daté, conservé aux Archives Départementales de l'Hérault sous la cote G. 2350. P. David propose de le dater, dans le doute, du XVII<sup>e</sup> s. Une photographie en couleur du parchemin a été donnée dans le Catalogue de l'exposition du Musée de Lattes, Etangs, 1986, 14, fig. 9, sous le titre "Plan de Lattes, Lez et mas environnants": la notice rédigée par Martine Sainte-Marie mentionne que le document, signé De Sarret, provient du Fonds de Saint-Sauveur, "n° 7 de la quatrième liasse de Lattes", et le date du XVII<sup>e</sup> s: Etangs, 1986, 95-96.

(17) Sur la Roubine des Marchands et son port, voir Germain, 1851, I, 167, n.1; Romestan, 1986, 66 sq.; Landes, 1986a, 79-81; Arnal, 1974, 9-11. C'est au début du XIII<sup>e</sup> s. que le dispositif portuaire médiéval est mentionné pour la première fois: il apparaît, dans le Liber Instrumentorum Memorialium, ou Cartulaire des Guillemes de Montpellier (publié par Germain, 1884-1886), dans les actes relatifs, entre autres, aux conflits occasionés par le détournement des eaux du Lez pour son alimentation. Ainsi la guerre qui éclate entre Guillem VI, seigneur de Montpellier, et un vassal du comte de Mauguio, Bernard Gandalmar, dont le moulin s'est vu ainsi privé d'eau, évoquée dans les textes LX et LXI, datés de 1125: 101-108. L'affaire est relatée en détail par Baumel, 1969, 109-111. En 1140, une transaction entre Guillem VI et Raymond Ier, l'évêque de Maguelone, rappelle le statut féodal du territoire de Lattes, dénommé Palus (Paludem, in Palude, de Palude) avec son castrum, ses moulins et son port (portus de Latis), que le seigneur de Montpellier reconnaît tenir des évêques de Maguelone: texte XLIII, 75-78; Germain, 1851, I, XXXIX, n. 2.

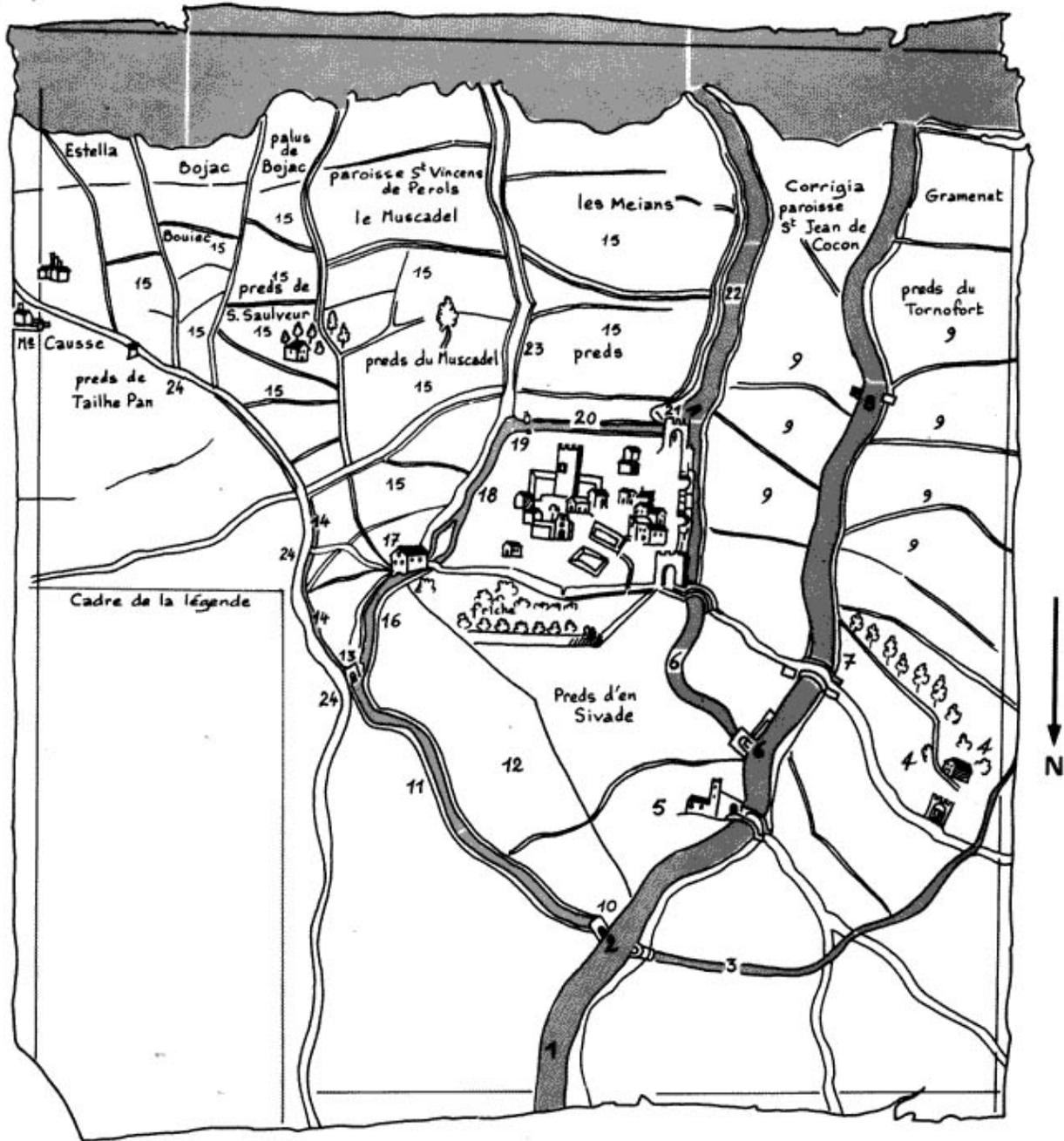


Fig.5: "Plan de la communauté de Lattes" (dessin réalisé à partir d'une photographie du document original, Archives Départementales de l'Hérault, G 2350 Lattes): les aménagements du delta du Lez, l'organisation du finage et l'urbanisme médiéval de Lattes.

"4. Lesdits prez.

"5. Le mas d'en Sivade.

"6. Le lieu par ou passe l'eau qui s'en va à la roubine des Merchantz appelé l'esquine d'aze est le canal qui se rend à lad. roubine.

"7. Le pont Mejan.

"8. Ladite escluze ou peissière des Merchantz.

"9. Les prez qui s'arrozent lorsque la dite escluze est tendue quy fait regorger l'eau de toutes partz.

"10. L'entrée à main gauche du canal par lequel l'eau de ladite escluze s'en va jusque à l'esclafidou appelé d'au Mougine (?).

"11. Led. canal.

"12. Les prez du mas d'en Sivade

quy s'arrozent de l'eau dud. canal.

"13. Ledit esclafidou.

"14. Le canal par où coulle l'eau quy passe aud. esclafidou pour arrozer les predz au delà d'icelluy.

"15. Lesd. predz.

"16. Le canal qui passe au moulin de Saint Sauveur.

"17. Ledit Moulin.

"18. Le canal qui conduit l'eau jusques à l'esclafidou appelé de la Tour et qui anciennement allait droit jusques à l'estang passant par le Lez Viel.

"19. Led. esclafidou et la Tour.

"20. Le fossé d'une roubine qui s'en va au pont du port.

"21. Le port.

"22. La roubine des Merchantz.

"23. Le Lez Viel ou maintenant y a point d'eau.

"24. Le chemin de Perolz."

On comprend mieux le mécanisme de gestion des eaux dans le delta du Lez, et on perçoit aussi comment le moindre dysfonctionnement dans un tel mécanisme pouvait générer d'innombrables

conflits entre les différents consommateurs: la communauté rurale de Lattes, le chapitre collégial de l'église Saint-Sauveur de Montpellier, propriétaire de terres et de moulins depuis le milieu du XIV<sup>e</sup> s. (18), et, depuis le milieu du XVII<sup>e</sup> s., la famille de Solas, alliée aux Grave, adjudicataire de la canalisation du Lez et progressivement propriétaire des moulins qui le jalonnent (19). L'assèchement du Lez Viel en aval de la Tour ne doit rien à la nature, mais s'explique par le détournement de son cours vers le Sud-Ouest, au pied de la muraille méridionale de Lattes, pour rejoindre le port et la roubine des Marchands (20): lorsqu'on fermait la vanne de la paissière Plombade (n° 2, texte et fig. 4) pour alimenter le moulin de Saint-Sauveur (n° 17) et les canaux d'irrigation des deux rives (n° 3, 11, 14), le complexe portuaire bénéficiait des eaux du canal de fuite du moulin (n° 18); ouverte, la vanne libérait le cours de l'ancien canal", dénommé à partir de là, semble-t-il, "Lez Trincat" (n° 3), qui partageait ses eaux, après le pont du mas

d'Encivade, en deux branches d'inégale puissance: la branche occidentale, la plus importante sur le dessin, conduisait le Lez Trincat à la Troisième Ecluse, ou paissière des Merchantz, puis à l'étang (n° 8). Une partie des eaux était détournée vers Lattes pour alimenter la roubine des Marchands grâce à un canal dénommé l'Esquine d'Ase (n° 6), qui longeait la muraille occidentale du village (21). Le plan cadastral de 1819 et les images aériennes ont mémorisé les empreintes de ces différents aménagements hydrauliques, tant sous la forme d'anomalies parcellaires ou de toponymes révélateurs, que sous la forme d'indices phytographiques variés: l'examen du plan cadastral de 1819, complété par les anomalies de coloration relevées sur les missions de 1944 et de 1978 (fig. 2, 4, et 6: 6), révèle le tracé de l'Esquine d'Ase, fossilisé par le canal et la limite parcellaire qui longent le chemin de Montpellier à Lattes, sur son côté oriental: le canal continue à alimenter le maigre ruisseau qui s'est substitué à la roubine médiévale; de même, on a aucune peine

(18) C'est en 1343 que le roi Jacques III de Majorque, seigneur de Montpellier, vend au cardinal Imbert Dupuy, la prairie de Lattes avec deux moulins: le prélat souhaitait doter ainsi l'église collégiale de Saint-Sauveur, fondée par ses soins dans un faubourg de Montpellier. Ses exécuteurs testamentaires, chargés de poursuivre l'oeuvre interrompue par sa mort, donnèrent dans un document daté de janvier 1350 le détail des biens temporels assignés à la nouvelle église: on y trouve, entre autres, "la prairie du tènement de Lates, que ledit seigneur cardinal acheta de l'illustre Roy de Majorque, avec le sol, les herbes, les pascages, les eaux, les arbres et le droit de donner l'eau, avec tous les autres droits qu'il y a acquis... deux moulins avec leurs quatre roues, maisons, isles, eaux, pacages, possessions, avec le droit de percevoir une certaine somme d'argent pour l'arrosage des prés voisins, et généralement tous les droits, privilèges et coûtumes dont jouissoit le Roy de Majorque, lesquels moulins sont hors du château de Lates et sur la rive du Lez.": D'Aigrefeuille, 1875-1882, 354-356; Berthelé, 1920, 552, n. 3; David, 1986, 14.

(19) C'est en avril 1675 que le baron François de Solas, président de la Cour des Comptes, Aides et Finances de Montpellier, achète au Chapitre collégial de Saint-Sauveur "la seigneurie et la faculté de toutes les eaux qui lui appartiennent à cause de la pessièrre Plombade, et d'un vieux moulin ruiné qu'il avait au lieu de Lattes, avec l'arrosage dû par les propriétaires des prés circonvoisins". En décembre 1675, Louis XIV érige par lettres patentes la baronnie de Lattes, baronnie de Solas et Part-Antique, en marquisat sous le nom d'appellation de Solas: Franck, 1982, 35; David, 1986, 38-39. Auparavant, en 1666, le baron avait obtenu des autorités de la ville de Montpellier l'usage de la roubine de Lattes, contre une redevance annuelle de 25 livres, et l'autorisation de construire, au moyen de la roubine et du Lez, un "canal nécessaire au public et avantageux au négoce" pour faire venir les barques et allèges "des étangs jusques au Pont Juvénal", qu'il dotera d'un port convenable; il lui est permis de faire "passer ledit canal auprès ou dessus les vieux fondements de Lattes, en se servant de la pierre des vieux murs ruinés pour la construction des écluses qu'il conviendra de faire". Il est vrai qu'une enquête de 1744 signale que "le lieu de Lattes est inhabité depuis plus d'un siècle, et il a été déclaré tel par un Arrest du Conseil du 19 décembre 1676, de sorte qu'il n'y a absolument aucun habitant que les valets qui cultivent les métairies...": ADH, C 1114, art. Lattes, cité par E. Le Roy-Ladurie, 1957, 229. Après la mort de François de Solas en 1679, c'est à sa fille, Diane de Solas, épouse de Grave depuis 1688, que revient le mérite de terminer l'ouvrage, qu'elle inaugure en 1694. Le canal de Grave restera propriété de la famille jusqu'en 1878, et passera dans de multiples mains avant d'être acquis, pour le prix du franc symbolique, par la commune de Lattes...en mars 1980! Franck, 1982, 34-59; David, 1986, 38-41.

(20) Sur l'emplacement du Lez Viel, voir la communication de J. Berthelé à la Société Archéologique de Montpellier, séance du 9 décembre 1916, résumée dans les MSAM, VIII, LXI: partant de l'hypothèse d'un delta du Lez comportant deux bras (Berthelé, 1920, 547), J. Berthelé identifie le Lez Viel avec le "grand chemin qui va de Lattes à la palus", grâce au plan de la communauté de Lattes étudié plus haut, qu'il date pour sa part du XVI<sup>e</sup> s. (voir note 15). Il signale que les Lattois ont conservé le souvenir de la découverte d'un bateau enlisé à son embouchure; à la même époque, L. Guiraud, autre éminente spécialiste de la géographie historique de Montpellier, publiait une carte, sans doute également inspirée du même plan, identifiant le Lez Viel avec le Chemin des Muscadelles: Guiraud, 1918, Carte des opérations du siège de 1562.

(21) L'Esquine d'Aze ou d'Ase est une transcription de l'occitan esquina d'ase, "l'échine d'âne", formule désignant en général "une croupe montagnaise surmontée d'une crête rocheuse": Hamlin, 1983, 143.



Fig.6: Montage de deux clichés IGN, mission FR 1978 9068 (originaux à 1/14500): n°57-59.

à retrouver le Lez Viel dans le cours du "ruisseau de la Gau", dont le nom ne doit rien au mas de Gau, mais qui est de toute évidence une altération du mot "agau", qui désigne en vieil occitan le canal d'adduction d'eau à un moulin, ici celui de Saint-Sauveur (22). Ce dernier a laissé la trace de son emplacement dans le microtoponyme "La Moulinasse" (23), traversé par le ruisseau de l'Agau, qui se dirige ensuite vers le tènement Le Bosquet, où il délimite une forte anomalie parcellaire: en effet, à partir de là, une série de parcelles plus ou moins allongées s'organisent pour former une large bande continue, qui ceinture totalement le village à l'Est, puis au Sud. Il s'agit de l'empreinte, fixée par le parcellaire péri-urbain, de l'enceinte fortifiée et du cours fossile du Lez Viel canalisé qui en baignait le pied.

3.3. Le processus diversifié de fossilisation des aménagements du delta du Lez confirme la valeur descriptive du plan de la communauté de Lattes. Reste à établir l'enchaînement chronologique des opérations majeures, c'est-à-dire la canalisation des cours existants et le creusement éventuel d'ouvrages nouveaux.

On a coutume, à la suite de J. Berthélé, de considérer que le delta du Lez comporte deux bras dès le XII<sup>e</sup> s. J. Berthélé assoit sa démonstration sur l'interprétation d'un acte daté de 1243,

par lequel Jacques Ier, roi d'Aragon et de Majorque, seigneur de Montpellier, cède en emphyteuse ou acapt, à Etienne Civade, la totalité de la Condamine située sur le Lez: le texte en précise les confronts, constitués, du côté du castrum de Lattes, par le rempart même du castrum, et, ailleurs, par le fleuve qui l'entoure de tous côtés (24). Le texte tendrait donc à prouver que, dès cette date, fonctionnaient à la fois une branche orientale, celle du Lez Viel, et une branche occidentale. On estime généralement que cette dernière est à identifier avec le Lez Trincat. La Roubine des Marchands, creusée au XIII<sup>e</sup> s., aurait complété le dispositif en aménageant, au milieu du delta, un canal propre à faciliter l'acheminement des marchandises jusqu'au port de Lattes.

Cette interprétation, logique, ne me permet pas cependant d'expliquer le manque total d'articulation morphologique entre le Lez Trincat et le parcellaire qu'il recoupe magistralement et nettement entre le pont de Méjean et la paissière des Marchands (Troisième Ecluse): d'autant que ce parcellaire entretient des rapports significatifs de connexion avec la muraille du village médiéval, dont on sait qu'elle s'ouvrait par deux portes sur l'Esquine d'Ase qui la longeait pour alimenter la Roubine des Marchands, auxquelles il faut ajouter la porte du Port ou porte Lombarde, au Sud (25).

J'observe que deux axes importants de la voirie rurale tranchée par le Trincat aboutissent ou, plutôt, partent de l'emplacement de ces portes: l'un dessert le parcellaire occidental depuis la porte du Port, l'autre depuis la porte Saint-Laurent. L'examen des vestiges encore parfaitement visibles de la porte du Port révèle deux états, l'un daté du XII<sup>e</sup> s., l'autre de la fin du XIII<sup>e</sup> s. (Landes, 1986a, 75-76). Je serais donc tenté d'établir une relation fonctionnelle, active, entre les dessertes rurales majeures et l'enceinte fortifiée. Et je me demande si la branche occidentale originelle du Lez n'est pas à rechercher dans le méandre de l'Esquine d'Ase, poursuivie par la Roubine des Marchands, qui ne seraient que le produit de la canalisation d'un des cours naturels du Lez (26). La carte de Cassini (fig.7) prouve que, même au XVIII<sup>e</sup> s., la situation des cours d'eau dans la basse vallée du Lez est loin d'être claire entre la Mosson, qui sera déviée dans le canal de Grave, et ce dernier. Or le parcellaire qui nous occupe est, on l'a vu, compris entre les multiples ruisseaux qui prennent naissance dans la plaine au contact des sables de l'Astien et des cailloutis du Villafranchien (Rieu Coulon, Lantissargues), et l'Esquine d'Ase (Bernard, 1957, 185). J'incline à penser que le Lez Trincat, tel qu'il se profile dans le tracé attesté dans le plan non daté de la communauté de Lattes, est une véritable création de la

(22) Le mot vient de l'ancien occitan *agal*, *agau*, dérivé du latin *aqualem*, et désigne "un canal, une conduite d'eau", selon Hamlin, 1983, 3, qui cite Fabre, 1980, 474-475. L'identification de la valeur réelle de l'hydronyme est due à David, 1986, 41.

(23) De l'occitan *molinàs*, "vieux moulin, moulin en ruines": Hamlin, 1983, 253.

(24) Berthélé, 1920, Documents complémentaires, 546-547 et notes: document XXIV, "Le Mas d'Encivade, près Lattes"; la concession inclut la pleine jouissance des eaux du fleuve, selon le bon vouloir du bénéficiaire, sans limite de calendrier, tant pour son usage propre que pour la mise en valeur de la Condamine. Le texte précise, à propos du rempart, "*cum muro principali ipsius castris, vallato ipsius castris in medio*": je pense qu'ici la forme *vallato* n'a rien à voir avec le champ lexical de la palissade et du rempart (latin *vallus*, *vallum*, *vallatio*, etc.), qu'on retrouve dans le latin médiéval *vallatum*, "enceinte": Niermeyer, 1976: J.F. Niermeyer, *Mediae latinitatis lexicon minus*, Leiden 1976, s.v. Il s'agit plutôt de la forme *vallatus* ou *valatum*, qui a donné l'occitan *valat* ou *vallat*, "fossé, ruisseau": on la trouve dans une transaction de 1273 entre le Roi d'Aragon, seigneur de Montpellier, et l'évêque de Maguelone, dans un contexte qui ne souffre aucune ambiguïté: Et deinde sicut procedit alveus sive vallatus, per quem transit aqua ..., cité par Berthélé, 1928, 287; voir, en ce sens, Du Cange, 1887: Du Cange, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, 1887, 239, s.v. *vallatum* et *valatum*. Il s'agit donc ici du fossé qui baignait le rempart Nord et qui se trouvait ainsi placé entre la Condamine et la muraille: il était certainement alimenté par le Lez.

(25) Sur le rempart de Lattes, voir Landes, 1986a, 75-76. On lui connaît au moins quatre portes: la porte de Montpellier, au Nord-Ouest, la porte du Port ou porte Lombarde, au Sud-Ouest, et, entre les deux, sur le rempart Ouest, les portes Vinouse et Saint-Laurent.

(26) Landes, 1986a, 75: "Esquine d'Ase, port, Roubine des Marchands sont des créations artificielles, probablement réalisées à partir d'une réutilisation calibrée d'un ancien bras de la rivière".



Fig.7: Extrait de la carte de Cassini (original à 1/86400).

seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> s., à l'initiative du baron François de Solas (27): du moins entre l'extrémité du méandre qui

enveloppe le tènement du mas d'Encivade et aboutit au pont Méjean, et le méandre qui a accueilli à son amorce la

Troisième Ecluse. En effet, il est possible de concevoir que la Roubine des Marchands a permis, au Moyen Age, de recti-

(27) Deux documents me paraissent conforter cette opinion: lorsque Thomas Platter vient à Lattes, en 1595, il note que "le mur d'enceinte subsiste encore, mais on ne ferme plus les portes. Le Lez passe au pied des murailles et le port touche une des portes de la ville". Je concède toutefois que ce Lez-là peut fort bien ne

fier un cours originel par trop dolent, hors les crues automnales, sinueux, prompt à s'ensabler, au total peu préparé à recevoir les barques venant de l'étang (28); on peut aussi concevoir qu'elle ait été l'occasion d'aménager un nouveau débouché, plus direct, sur l'étang. Je m'appuie aussi, pour avancer de telles conclusions, sur la structure mouvementée du parcellaire dans les paluds, qui fossilise, au Sud des Courrèges, entre le Lez Trincat et la Roubine des Marchands, d'anciens parcours du Lez (fig.2-3).

Notre parcellaire serait donc une création médiévale, et son organisation n'est pas sans rappeler la structure, très spectaculaire, d'un autre parcellaire de la même époque, certes beaucoup plus imposant: celui de la bastide de Grenade-sur-Garonne, dont la fondation en 1290 entraîna un profond remembrement de l'espace agraire, et généra un terroir de colonisation, remarquable par son organisation en longues bandes déterminées par des chemins parallèles, sur lesquels s'appuient les parcelles laniérées (29).

#### 4. L'habitat antique et son évolution à l'époque médiévale

Il ne s'agit pas ici de donner un catalogue de sites déjà repérés et identifiés. Je me propose uniquement de montrer ce que les images aériennes et les documents cartographiques peuvent apporter dans le domaine de la recherche des sites antiques et de leur localisation. Au départ de mon enquête, je pouvais compter sur les informations abondantes fournies par les recherches minutieuses de J. Berthelé, consacrées à l'identifi-

cation des chemins et des habitats anciens et conduites surtout à partir des documents d'archives et de prospections au sol (Berthelé, 1928, 228-316). Pour compléter cette information initiale, je disposais des acquis plus ou moins récents de la prospection au sol et des fouilles archéologiques (Majurel, 1970-1973, pl. 22, fig. 1; 52; pl. 69; Richard, 1969, 56-59; 63, fig. 3; Arnal, 1974, 12-16). Cette information disponible, je parle ici des informations publiées et accessibles, m'a permis de mesurer la manière dont les paysages du Montpelliérais sont capables d'exprimer, de traduire par des anomalies de coloration des sols nus ou de la végétation, ou dans des anomalies du dessin du parcellaire, la présence des vestiges enfouis ou l'empreinte d'un habitat disparu.

4.1. Il m'a semblé important, dans un premier temps, de replacer le site urbain de Lattes dans un environnement structuré par un habitat dispersé et la voirie reliant les différents sites. On me permettra de paraphraser, en y substituant le nom de Lattes à celui de Substantion, l'introduction de J. Berthelé, où il présente les objectifs de son enquête sur les "domaines et chemins antiques entre Substantion et Carnon": durant la longue période qui emmène le site portuaire de la protohistoire au Moyen Age, Lattes "a forcément été en relations régulières avec les divers habitats de la région environnante, —et en particulier avec les villae, qui s'étagaient entre la voie Domitienne et le littoral des étangs, dans la zone avoisinant la rive gauche du Lez" (Berthelé, 1928, 229).

Dans certains cas, l'état du paysage, autrement dit la progression de l'urbanisme tentaculaire de l'agglomération montpelliéraine, interdit le repérage des signes révélateurs intéressant l'archéologie de l'espace antique et médiéval. Je me suis alors borné à localiser le site sur mes relevés, en lui affectant un code banal, circulaire, signalant uniquement sa présence, sans valeur de délimitation: j'ai estimé que cette démarche pouvait avoir quelque utilité, dans la mesure où J. Berthelé s'est contenté d'illustrer son texte avec des croquis représentant le réseau des chemins à partir du plan cadastral, sans y placer les habitats repérés et identifiés par ses soins.

Dans un raccourci saisissant mais audacieux, J. Berthelé présente ainsi la structuration antique de la zone parallèle à la rive gauche du Lez, partagée entre trois communes, Castelnaud, Montpellier et Lattes: "elle peut être considérée comme se divisant en six sections: deux par commune. A ces six sections correspondent, au moins approximativement, six domaines antiques, dont il serait d'ailleurs parfaitement inutile d'essayer de déterminer les délimitations" (Berthelé, 1928, 232). Ces six habitats, généralement attestés dès le Haut Moyen Age, ont pour la quasi-totalité un nom qui signe leur implantation à l'époque antique, ce qui ne veut pas dire à l'époque gallo-romaine classique (République tardive, Haut-Empire).

Il s'agit de Saint-Cirice, la Pompignane (Castelnaud), Saint-André-de-Novigens, Pomessargues (Montpellier), Soriech et Salvignac (Lattes). On sait aujourd'hui qu'il n'est pas question de limiter

désigner que le cours du Lez Viel, qui baignait le pied des remparts Est et Sud avant de rejoindre le port. Le second document est un plan du terroir de Maurin: il s'agit de la copie, réalisée au XVIII<sup>e</sup> s., d'un "plan du terroir de Maurin joignant celluy de Lattes fait en 1610" (Fig. 11). Décivant en détail l'organisation des éléments majeurs du paysage agraire entre la Mosson et Lattes, ce plan montre les vestiges du château de Lattes, après les destructions du XVI<sup>e</sup> s.: or "la rivière du Lez" est représentée avec un large coude, qui vient passer au pied du château, sur son côté occidental. Voir également la manière caractéristique dont le Lez enveloppe Lattes dans la fameuse Carte et description générale de Languedoc, de Jean Cavalier (1648): cf. De Dainville, 1961, Pl. IX (ici fig. 12).

(28) Romestan, 1986, 66; sur le régime et la configuration du Lez dans la plaine de Lattes, Bernard, 1957, 187-188; sur les lezades, "monstrueux caprices du Lez", dont la plus terrible causa la mort de 200 personnes, en 1331, et dont une récente fit encore 8 victimes, en septembre 1933, voir le chapitre que leur consacre Franck, 1982, 157-180.

(29) Sur la bastide et son parcellaire, voir Soyer, 1962; Higounet, 1975, 181, 271-272, 349; Chouquer, 1985, 12 et 22-23.



Fig.8: Montage partiel de trois clichés de la mission des forces aériennes alliées 5 CM 1075, du 24 août 1944 (originaux à environ 1/14000): n°3085, 3086, 3087.

l'occupation antique à ces habitats: leur spécificité est d'avoir réussi à perdurer durant l'Antiquité tardive et à attirer une église et un village à l'époque médiévale. Il conviendra donc de s'interroger sur d'autres vestiges d'habitat antique, en dehors de ses témoignages les plus vigoureux. D'autant que J. Berthelé lui-même attire l'attention sur d'autres microtoponymes révélateurs, à l'écart des six habitats alignés le long de l'artère reliant l'oppidum de Sextantio aux étangs: il en est ainsi de Morinhac, de Laurignargues et, de l'autre côté du Lez, mais immédiatement au voisinage du Pont Trincat, de Centrayrargues (Montpellier); c'est aussi le cas, sur le territoire communal de Lattes, de Boujac. Enfin, il faut désormais intégrer les données archéologiques livrées par les fouilles et sondages sur des sites nullement signalés par la microtoponymie, comme les villae de Sarnelly et de Saint-Michel (Montpellier), l'atelier de potier de Verchamp, les tombes des carrières Cazes et du Moulin de Sauret (Castelnau), ou les habitats repérés à la Cougourlude (Lattes); on recense également, au titre des vestiges de l'Antiquité tardive, la nécropole de Saint-Michel (Montpellier) ainsi que l'habitat et les deux nécropoles du Mas de l'Armet (Castelnau) (Richard, 1969, 56-58; 63, fig. 3; sur la Cougourlude, Roux, 1982-1983: ici fig. 3, E). Ce rappel ne vise aucunement le catalogue exhaustif: il suffit simplement à prouver combien les hypothèses de J. Berthelé, pour stimulantes qu'elles restent, doivent être nuancées, et les sites qu'ils valorisent,

intégrés dans une hiérarchie différenciant les habitats de leur niveau, c'est-à-dire à forte capacité de pérennisation.

SAINT-CIRICE (Castelnau): le pioch où est installé le cimetière paroissial, au sud-est du village médiéval, au carrefour du chemin de Castelnau à Montaubérou et de la D. 21, portait encore une église dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> s., dédiée à Saint-Cirice. Les découvertes du XIX<sup>e</sup> s. tendent à montrer que ce lieu a abrité des nécropoles depuis l'Antiquité protohistorique (30): à l'époque de J. Berthelé, on y voit encore une stèle, dont l'inscription est illisible, "mais dont le caractère romain est incontestable". L'examen des clichés de la mission 5 CM 1075, du 24 août 1944, au 1/14000, révèle l'enceinte du complexe ecclésial et cémétierial, mentionné dans les textes médiévaux dès la fin du XII<sup>e</sup> s. (fig.8, 1): en revanche le lieu n'a jamais livré de nom antique.

LA POMPIGNANE (Castelnau): le microtoponyme d'origine antique désigne, dans les textes médiévaux, une source localisée dans la propriété de l'ancien architecte montpelliérain Lacarolle, au Nord du tènement de Pioch Pelat: ensuite, il a donné son nom aux carrières de sable du quartier de la Pompignane. L'habitat antique qui justifie le qualificatif de la source a été repéré par J. Berthelé en face de la campagne de Lacarolle, de l'autre côté de la D. 21; la photo-interprétation ne révèle rien de remarquable, sinon la réalité d'un important carrefour entre Castelnau-Sextantio, le gué de Sauret, Pomessargues

et Laurignargues (fig.8, 2), dont le éventail septentrional a été complètement démembré par la ligne de chemin de fer (31).

SAINT-ANDRE-DE-NOVIGENS (Montpellier): l'église de Saint-André-de-Novigens est mentionnée sur plusieurs plans des XVIII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s. En revanche, elle n'apparaît plus sur la carte de Cassini. La dénomination de la paroisse comporte un toponyme, Novigens, qui semble avoir disparu dès le XIX<sup>e</sup> s.: mais les chartes médiévales évoquent, dès la fin du IX<sup>e</sup> s., la villa de Novigens, qui accueillera une église, dédiée à Saint-André, dont on trouve la trace à la fin du XII<sup>e</sup> s. (32). Son emplacement est identifié par J. Berthelé avec le Mas de Jausserand, mentionné sur Cassini: son interprétation des plans anciens l'ont conduit à proposer une implantation dans le triangle formé par 1°) la section Nord du chemin dit des Jausserand; 2°) la section du chemin n° 79 dit de Castelnau à Pérols, délimitée au Nord par l'avenue du Mas de Pastourel, et au Sud par le sentier se dirigeant du Mas de Jausserand vers le Mas de Verchamp; 3°) par le chemin de service séparant les deux parties méridionales du vignoble de Jausserand, et parallèle au sentier évoqué plus haut. Au début du siècle, la vigne comprise entre le chemin de Jausserand et le chemin de Castelnau à Pérols porte le nom révélateur de la Capelle (sur la localisation de Novigens, Berthelé, 1920, 462-466; 1928, 236-237). L'examen de la mission 5 CM 1075 révèle une imposante anomalie parcellaire, de forme trapézoïdale, d'une superficie supérieure à deux

(30) Sur la nécropole protohistorique, Bonnet, 1905, 71; sur la localisation de l'église médiévale, Berthelé, 1928, 233-234; sur l'évolution de la toponymie, Berthelé, 1928, 275-276 et Hamlin, 1983, 340: l'église est attestée dès 1171, (ecclesiae)...S. CLerici, c. Guil., 158; le cimetière est mentionné au XV<sup>e</sup> s., cimiterio S. Cirici (1457), cimiterio dicte ecclesie Beati Cirici (1488); Majurel, 1970-1973, 52, y signalent un habitat et une nécropole ayant livré à maintes reprises des témoins allant de l'Age du Bronze au Moyen Age; localisation: ax 725,900-bx 726,025, ay 3149,100-by 3149,200, z 35-40.

(31) Berthelé, 1928, 234-236; 275-276: de fontem Pompiniane, 1272, c. Magal., III, 150; Hamlin, 1983, 297: toponyme dérivé du nom d'un domaine gallo-romain, construit avec le gentilice Pomponius complété par le suffixe -anam, variante au féminin d'-anum; localisation: x 726,320, y 3148,060, z 26.

(32) La villa de Novigens est mentionnée dès le IX<sup>e</sup> s., date à laquelle elle est donnée à l'église de Maguelone par Bernard, comte de Mauguio: texte cité par Berthelé, 1920, 462, n. 1; Hamlin, 1983, 265: villa de Novegent, 899, c. Magal., I, 4; villa quae vocant Novigens, villa Novigens, vers 922, HGL, V, c. 145; l'église est mentionnée à partir du milieu du XII<sup>e</sup> s.: ecclesia de Novasgens, 1158-1178, Berthelé, 1908-1911, 130; Berthelé, 1920, 462; HGL, V, c. 57; au XII<sup>e</sup> s., quatre manses de Novegens apparaissent dans le catalogue de ceux qui doivent albergie au seigneur de Montpellier: c. Guil., 415; S. Andree de Novegens, 1228; Germain, 1869, 203, etc. Le nom de Novigens pourrait dériver du gaulois Novientum, "terme dont le sens approximatif était "ville neuve", Hamlin, 1983, 265; Longnon, 1920-1929, 62; Dauzat, 1926, 107.

hectares, qui se développe inégalement de part et d'autre du chemin des Jausserand, selon une direction Nord-Ouest (fig.8, 3). C'est au bas de ce quasi-trapèze que se situe un carrefour de chemins, à l'extrémité Sud-Ouest du Mas de Jausserand: cette anomalie pourrait correspondre à l'enceinte villageoise de Novigens (33).

LAURIGNARGUES (Castelnau-Montpellier): L'emplacement de cette localité qui a totalement disparu du paysage, et dont seuls les plans des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s. ont gardé le souvenir sous les noms de Laurignargues et Laurillargues, a été déterminé par J. Berthélé grâce à une charte du XIV<sup>e</sup> s.: il s'agit d'une transaction passée en 1332 entre l'évêque de Maguelone, comte de Mauguio, et le roi de France, pour délimiter les juridictions respectives du comté de Mauguio et du terroir de Montpellier (34). Le texte mentionne un carrefour dénommé trivium de Laurinhacis, localisé par J. Berthélé dans la vallée de la Lironde, sur le chemin v.o. n° 82 dit de Montpellier à Mauguio, à sa confluence avec l'ancien chemin de la Rectorie, dit chemin n° 83 de Castelnau à Verchamp au début de ce siècle et actuellement chemin de Castelnau au Mas Clavel, et avec le chemin de Castelnau à Montaubérou, actuellement chemin v.o. n° 7 dit de Verchamp: on trouve ici, aux alentours de

La Condamine, de part et d'autre du chemin de Montpellier à Mauguio, et de la Lironde qui le longe en formant un fossé, les deux habitations évoquées par J. Berthélé, les mas dit de Clavel, le grand et le petit (fig.8, 4). C'est en face de ces deux mas, sur les deux rives de la Lironde, que J. Berthélé découvrit des fragments de céramiques, d'amphores, de tuiles à rebords et de meule en basalte (35). Depuis on y localisé un atelier de potier (36).

LA VILLA DE SARNELLY (Castelnau-Montpellier): c'est à près de 500 m du carrefour de Laurignargues, vers le Nord-Est, sur le chemin v.o. n° 84 de Verchamp à Doscares, qui se dirige vers le Salaison en formant la limite communale entre Castelnau et Montpellier, puis entre Le Crès et Saint-Aunès, qu'on a localisé un habitat du Haut-Empire, à la faveur du défoncement hivernal d'une vigne. Repéré sur 15 m<sup>2</sup>, cet habitat, daté des Flaviens et des Antonins, se développe en oblique par rapport au mur de clôture de la parcelle et au chemin: les auteurs de la découverte estiment même qu'il peut se prolonger sous ce mur et sous le chemin de Verchamp à Doscares (Majurel, 1964, 329-332). L'examen d'un des clichés de la mission 5 CM 1075 donne du crédit à cette intuition, puisqu'il révèle, à cet endroit, à la fin de l'été 1944, un

important déficit de végétation dans la vigne concernée, et cette anomalie se poursuit de l'autre côté du chemin, du côté du domaine de Verchamp (fig.8, 5): au total, la zone dessinée par l'extension de l'anomalie phytographique s'étend sur près de 100 m de long pour une largeur de 50 m environ (37).

POMESSARGUES (Montpellier): "l'antiquité de Pomessargues nous est indiquée par l'étymologie du nom...la forme moderne Pomessargues (avec o) dérive très normalement de la forme antérieure Paumessargues (avec au), dérivée elle-même non moins normalement de la forme latine Palmacianicis, Palmassanicis, en passant par la forme romane Palmassargues" (38). Aujourd'hui, comme au début du siècle lorsque J. Berthélé mène son enquête, le toponyme ne survit que dans la dénomination du "chemin vicinal ordinaire n° 90 dit de Pomessargues au Mas Rouge", lequel, installé sur le cami Salinié qui sert de limite communale entre le Pont Trincat et le carrefour de la Banquière, marque l'entrée dans le territoire communal de Lattes. Le toponyme désignait donc l'important carrefour situé sur l'actuelle D. 172, que vient croiser là, à peu près à mi-route entre le Pont Juvérial et le domaine de la Mogère, le chemin v.o. n° 79 de Castelnau à Pérols, celui qui passe à l'Est de Saint-André-de-Novigens (fig.8, 6):

(33) Sur le carrefour, voir la carte IGN, immédiatement à l'extrémité du toponyme "la Pompignane"; le plan n° 13-26 I de la CNARBRL: x 726,335, y 3147,510, z 26-27; mission 5 CM 1075, n° 3086-3087.

(34) Le toponyme apparaît au XII<sup>e</sup> s. comme complément d'un anthroponyme: Rufus de Laurillanicis, 1153, AD Hérault, série H, fonds du Vignogoul, liasse B, n° 4; Berthélé, 1928, 257-263; 257, n. 1; Laurinhaneges, 1327; trivium de Laurinhacis, 1332; Lauzinhanegues, 1342; Laurinhargues, 1433; Laurignargues, 1447, etc.: Berthélé, 1928, 257 et 305-307; Hamlin, 1983, 204-205: le toponyme dérive du nom d'un domaine gallo-romain, construit avec le surnom Laurinus, complété par le suffixe -anicis.

(35) Sur la localisation du carrefour et les découvertes archéologiques de J. Berthélé, voir Berthélé, 1928, 257-263. Le carrefour de Laurignargues est situé, sur la carte IGN, immédiatement à l'Ouest de "la Condamine"; voir le plan n° 13-26 I de la CNARBRL: x 727,840, y 3147,725, z 29-30; mission 5 CM 1075, n° 3086.

(36) Richard, 1969, 57, fig. 3, n° 33; Majurel, 1967, 77-78: on y signale l'importante villa de Laurignargues (n. 6) et les fours dégagés lors des défoncements opérés dans le domaine de Verchamp: la parcelle C 2 40, tènement Le Gres, a livré une masse considérable de rebords et de fonds de céramique grise commune. Cette parcelle ainsi que la 35, de l'autre côté de la Lironde, correspondent à la zone archéologique prospectée par J. Berthélé, en face des deux mas de Clavel: x 727,550-728, y 3147,250-3148,225, z 30-35; la villa du Clos de l'Armet et ses deux nécropoles tardives sont situées à 800 m au Nord-Ouest du carrefour de Laurignargues, en direction du mas: x 727,575-650, y 3148,500-550, z 35; la nécropole N 1: x 727,700, y 3148,500, z 35.

(37) Mission 5 CM 1075, 24 août 1944, n° 3085; plan n° 13-27 I de la CNARBRL: ax 728,150-bx 728,250, ay 3147,990-by 3148,060, z 35-41.

(38) Berthélé, 1928, 237-240: 237-238; 277-279; Hamlin, 1983, 297: le toponyme roman Palmassargues dérive du nom d'un domaine gallo-romain, construit avec le gentilice d'emploi tardif, et nom de saint, Palmatius, complété par le suffixe -anicis. La localité apparaît dans les documents à partir du XI<sup>e</sup> s.: in Palmaizanegues, 1075, c. An., 397; domo Petri Pontii de Palmacianegues, 1138, c. Guil., 93, etc.

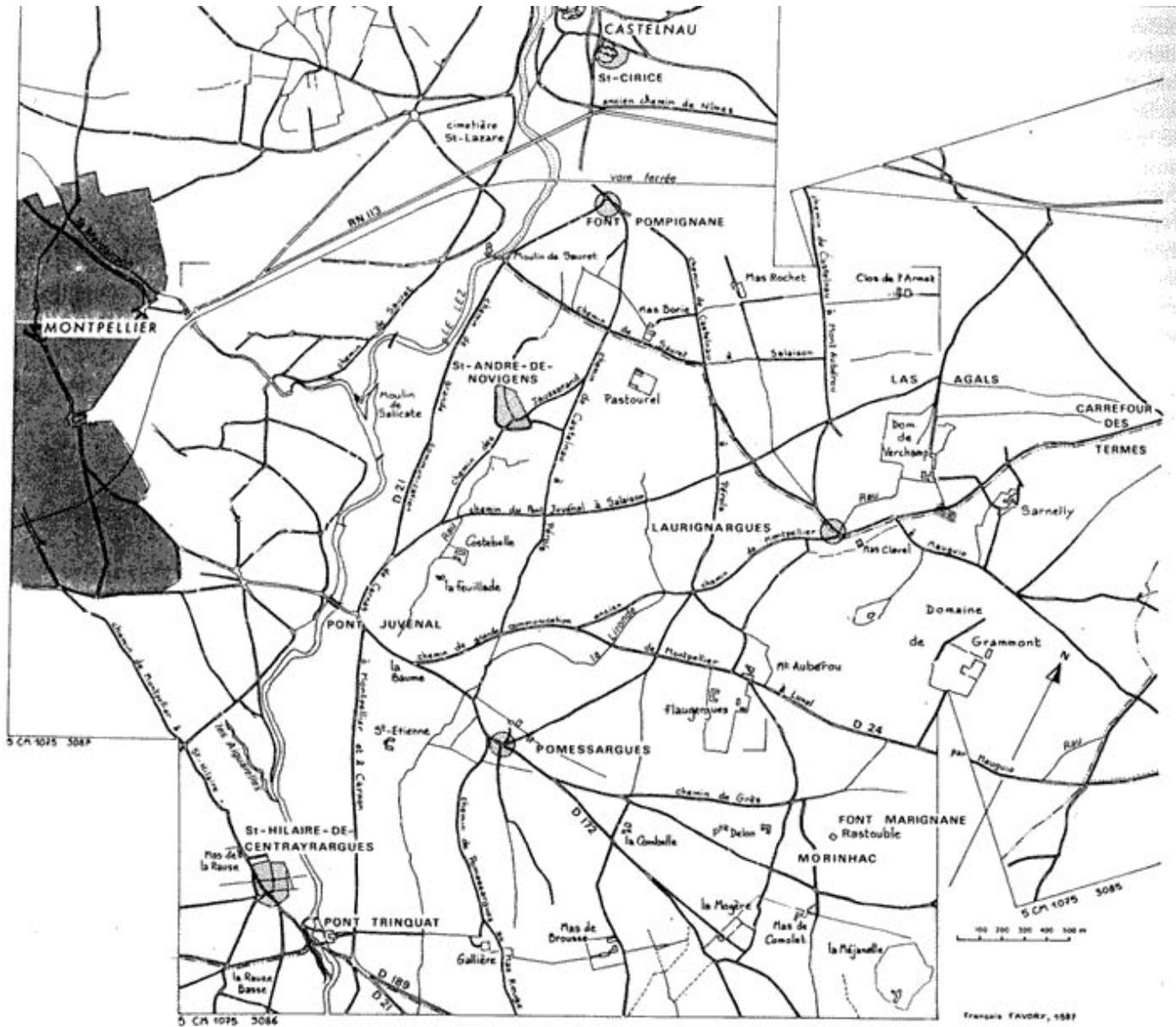


Fig.9: Etude de la voirie antique et médiévale, localisation de la microtoponymie et des habitats antiques, et relevé d'anomalies phytographiques, entre Castelnaud (Sextantio) et la limite communale septentrionale de Lattes (Lattara): photo-interprétation de la mission des forces aériennes alliées 5 CM 1075, n°3085, 3086, 3087, du 24 août 1944 (original à à environ 1/14000).

c'est l'autre artère qui reliait l'oppidum de Sextantio aux étangs, parallèlement au chemin de Carnas à Montpellier et à Carnon, l'actuelle D. 21, mais sur la rive gauche de la Lironde: leur différenciation s'effectuait à hauteur de la Font Pompi-

gnane. J. Berthélé mentionne "quelques menus débris céramiques" découverts dans le terroir, ainsi que le défoncement d'une nécropole qui pourrait remonter à l'Antiquité, dans la mesure où il est établi qu'il n'y a pas eu d'église à Pomessargues

(39): au Moyen Age, seul subsiste une croix de carrefour, au moins depuis la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> s. On peut donc raisonnablement localiser un établissement antique dans les parages d'un tel point de convergence d'itinéraires dont

(39) Berthélé, 1928, 238: l'auteur mentionne une découverte du début du siècle qu'on lui a rapportée, sans qu'il puisse exploiter un quelconque mobilier: cette nécropole se situait "à main gauche de la Montée de Carbonnier, dans une terre dépendant du chalêt Le Cottage", ce qui correspondrait au tènement "Truc de

tout prouve qu'ils remontent à la même époque, et dont cartes, plans et photographies aériennes attestent la marque toujours vigoureuse (40).

MORINHAC, FONT MARIGNANE (Montpellier): le toponyme d'origine antique Morinhacum apparaît dans deux chartes, respectivement du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> s., transcrites au Cartulaire de Maguelone: on y apprend que cet endroit se trouvait dans le voisinage de Pomesargues (41). J. Berthélé a pu préciser sa localisation grâce aux textes et plans mentionnant, à partir du XV<sup>e</sup> s., une source dénommée indifféremment Font de Maurinhac ou Font de Maurinhan voire Maurignan (XV<sup>e</sup> s.), puis Font de Marignan ou Font Marignane (XVI<sup>e</sup> s.), avant de devenir la Font de Marianne à la fin du XVI<sup>e</sup> s. (42). Grâce aux plans des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s. conservés aux Archives Municipales de Montpellier, J. Berthélé place le tènement de Font Marignane "dans l'île encadrée par les quatre chemins suivants": 1°) le chemin de Montpellier à la Plauchude, au Sud; 2°) le chemin de la Croix de Comolet à Montaubérou, à l'Ouest; 3°) le chemin du Grès, au Nord; 4°) le chemin de la Plauchude à Grammont, à l'Est. Ces plans y mentionnent dès cette époque le Mas Rastouble, dont les constructions ont été

édifiées en aval de la source qui continue à en alimenter réservoirs et bassin avant d'alimenter un ruisseau affluent du Néguecats (fig.8, 7): aujourd'hui, toute une partie de "l'île" a disparu sous les aménagements septentrionaux de l'échangeur autoroutier de Montpellier-Est (43). Selon J. Berthélé, c'est l'existence de la villa tardive de Morinhac qui aurait suscité l'implantation, sur le flanc méridional du Mont Aubérou, d'une église dédiée à Saint-Jean, localisée au Mas Petit Delon, face au Mas Rastouble: c'est en tout cas par la transformation du domaine antique en paroisse indépendante, que J. Berthélé justifie la présence d'une église à très peu de distance d'une autre église, plus importante, Saint-Pierre de Mont Aubérou (44).

SAINT-HILAIRE-DE-CENTRAY-RARGUES (Montpellier): cette localité disparue a été localisée par J. Berthélé dans un article magistral, à la suite de l'identification erronée avec Sautayrargues, commune du canton de Claret, qu'ont proposée A. Germain et E. Bonnet, et de l'hypothèse plus satisfaisante de L. Guiraud proposant de chercher cette paroisse vers le Lez, en direction de Lattes (Thomas, 1865, 201; c. Guil., 501, n. 1; Guiraud, 1894-1899, 95; Berthélé, 1920, 458-462). L'église Saint-Hilaire-de-

Centrayrargues, ruinée en 1562, desservait en effet le Mas et le moulin de Pont Trincat, le Mas de la Sérairède et celui de Saporta: en outre les actes paroissiaux mentionnent, en 1677, une inhumation dans le cimetière, "près du Pontrincat". Le plan cadastral ne comporte aucun microtoponyme révélant l'emplacement du village disparu, si ce n'est dans la dénomination de plusieurs chemins contenant le nom de l'église et convergeant un peu en amont de la Première Ecluse et de Pont Trincat, à proximité du Mas de la Rauze: "ils sont aujourd'hui, avec les vieux murs du mas de la Rauze, la seule trace vivante de l'ancien centre féodal et agricole de Centrairancas" (45). Il est étonnant que ni J. Berthélé, ni ses prédécesseurs, n'aient eu la curiosité d'examiner la carte de Cassini, qui mentionne et localise clairement la paroisse de Saint-Hilaire (fig.7), sur la rive droite du Lez, en amont de la "I<sup>e</sup> Ecluse" aménagée sur une île, aujourd'hui rattachée à la même rive, qu'on sait être, au XVIII<sup>e</sup> s., l'île de Mr. de Graves, face au Mas et au moulin d'Arènes (46). De même, la photo-interprétation révèle sur cette même rive, entre le confluent du ruisseau des Aiguères avec le Lez, au Nord, et le Pont Trincat, au Sud, une anomalie parcellaire de forme massive,

Michel", entre la Bastide et la D. 172, au Nord/Nord-Ouest du carrefour de Pomesargues. A plus de 500 m de là, de l'autre côté de la vallée de la Lironde, à mi-route entre le carrefour et le Pont Juvénal, H. Prades et son Groupe Archéologique Painlevé ont découvert successivement, dans les années soixante, un habitat gallo-romain d'occupation longue et une nécropole des III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s., dans les parages du Mas Saint-Michel, au lieu-dit Coste Belle (Fig. 8, 9): Gallia, 1964, 494; Gallia, 1969, 396-397; Majurel, 1970-1973, 49-124: voir la pl. 23, fig. 2.

(40) Sur le carrefour, Berthélé, 1928, 238; 249-254: voir la carte IGN, au Sud du mas Le Cottage; le plan n° 13-26 p de la CNARBRL: ax 726,900-bx 727, y 3146,100, z 25-27; mission 5 CM 1075, 24 août 1944, n° 3086.

(41) via publica de novo facta, qua itur de Morinhaco apud Palmassanicas, 1237, c. Magal., II, 518; viam publicaminferiorem, qua itur directe de Palmassanicis versus Morinhacum, 1330, c. Magal., V, p. 149; Berthélé, 1928, 268-269; Hamlin, 1983, 250: toponyme dérivé du nom d'un domaine gallo-romain, construit avec le surnom tardif Maurinus ou Morinus complété par le suffixe -i-acum; cf. Kajanto, 1965, 201 et 206; Morlet, 1968-1972, 77.

(42) Sur les avatars du microtoponyme, voir le catalogue des formes présentées et étudiées par J. Berthélé, 1928, 268 et 315-316: la Fontaine de Marinhac, 1440; la Font de Maurinhan, 1451; la Fon de Maurignan, 1469; la Fontaine de Maurinhac, 1513; Font de Marignan, XVI-XVII<sup>e</sup> s.; chemin de Marianne, 1599, etc.

(43) Sur la localisation de la source en amont du Mas Rastouble, Berthélé, 1928, 269-270; cf. le plan n° 13-27 m de la CNARBRL: x 728,500, y 3146,450, z 41: la source semble se situer au nord-est, à la cote 43; mission 5 CM 1075, 24 août 1944, n° 3086.

(44) Berthélé, 1928, 270; la paroisse Saint-Pierre de Mont Aubérou est attestée dès la fin du XI<sup>e</sup> s.: S. Petri de Monte-Arbedone, 1095, G. christ., inst. c. 353; les deux églises sont mentionnées ensemble au début du XII<sup>e</sup> s.: ecclesias S. Petri et S. Johannis de Montarbidone, 1165-1167, HGL, V, c. 57; cf. Hamlin, 1983, 244: le toponyme Mont Aubérou dériverait du nom d'un domaine du Haut Moyen Age, construit avec l'anthroponyme d'origine germanique \*Arbedo ou Erbedo. Le Mas Petit Delon est mentionné sur la carte IGN au Sud-Ouest de Rastouble: cf. le plan n° 13-27 m de la CNARBRL: x 728,225, y 3146,325, z 37; mission 5 CM 1075, 24 août 1944, n° 3086.

(45) Berthélé, 1920, 462: l'église a disparu à la suite de la Révolution, Berthélé, 1920, 459.

(46) D'après les Plans géométriques des domaines, fiefs et directes de la commanderie du Grand et du Petit Saint-Jean, 1750-1755, AD Hérault, série H, H: Berthélé, 1920, 460; David, 1986, 40 et croquis, 51.

d'environ trois hectares de superficie, partiellement installée, au Sud-Ouest, sur le chemin de Montpellier au Pont Trincat ou chemin de la Première Ecluse, et dont la limite méridionale est nettement marquée par deux pattes d'oie révélatrices (fig.8, 8): de l'une de ces issues du village partaient un chemin vers le Pont Trincat et un autre rejoignait le Mas de la Sérairède; de l'autre issue, on allait soit vers Lattes, par l'itinéraire du Sud, soit vers les Mas de las Sorres et de Saporta, en prenant le chemin du sud-ouest (47). Ce fonctionnement de la voirie n'est pas indifférent puisque la localité est au Moyen Age un village fortifié, à l'époque même où on y mentionne la paroisse Saint-Hilaire (48): c'est donc bien l'enceinte villageoise que révèle l'anomalie parcellaire.

**BOIRARGUES** (Lattes): Boirargues est un toponyme d'origine gallo-romaine, comme le montre le suffixe caractéristique -argues, dérivé du suffixe latin de propriété -anicis, mais, dans le cas présent, il s'agit d'une forme importée comme l'a justement souligné J. Berthélé: elle est donc codée par un astérisque (fig.15). Le toponyme n'apparaît qu'au XVII<sup>e</sup> s., soit un siècle après l'achat du domaine de Sainte-Camelle par Maître Guillaume Boirargues, marchand de Montpellier et auditeur en la Chambre des Comptes de la dite ville (1527). Quant au toponyme Sainte-Camelle, il ne saurait évoquer le souvenir d'une église disparue, puisqu'il rappelle lui aussi l'ancien propriétaire qui a acquis la

métairie en 1469, Jean de Château-Verdun, alias de Sainte-Camelle (49).

**SORIECH** (Lattes): le domaine de Soriech pérennise un habitat important dont l'existence remonte au moins à l'Antiquité gallo-romaine (fig.15); la localité fonctionne d'ailleurs comme chef-lieu de paroisse jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> s., et c'est à ce titre qu'elle apparaît, avec le code approprié, sur la carte de Cassini. L'épaisseur archéologique du site gallo-romain a été révélée par des découvertes du début du XIX<sup>e</sup> s., attestant la présence d'un habitat doté d'un hypocauste et d'éléments architecturaux "qui semblent avoir appartenu à des établissements importants et pourvus d'un certain luxe", et d'une nécropole ayant livré deux inscriptions: l'une est l'épithaphe d'un certain Myron, affranchi de Var(r)on, l'autre l'épithaphe, offerte par son épouse Domitia, d'un dénommé Quintus Pom (peius?) (Creuzé de Lesser, 1824, 228-230; Bonnet, 1905, 208-209; 231; FOR Hérault, 8; CIL XII, 4204; 4208; Berthélé, 1928, 240; Majurel, 1970-1973, 116; Arnal, 1974, 12-13). La villa Soregia est mentionnée dès l'époque carolingienne et l'église, dédiée à Saint-Etienne, dès le milieu du XII<sup>e</sup> s. (50). Le domaine antique était installée au bord d'un itinéraire majeur, celui qui reliait, par la rive gauche de la Lironde, l'oppidum de Sextantio à l'étang du Méjean et à ses ports, par la Pompignane, Novigens et Pomessargues. Après avoir desservi la villa Soregia, ce chemin aboutissait à un autre habitat important, Salviniacum.

**SALVINIAC, MAS DE L'ESTELLE** (Lattes): c'est encore à J. Berthélé que l'on doit l'identification du domaine antique de Salvignac avec l'actuel Mas de l'Estelle. Les deux toponymes ont coexisté jusqu'à l'époque moderne: mais la ruine des églises, dont le nom maintenait l'héritage toponymique antique, et la restructuration des paroisses ont eu raison de la forme "Salviniac": Cassini ne retient que l'Estelle, et, à la même époque, un texte conservé à la Bibliothèque Nationale signe l'avis mortuaire de la paroisse disparue: "l'Estelle, autrefois paroisse..." Un siècle plus tôt, il est vrai, la visite pastorale de Pérols constate qu'"il y a une église de Saint-Vincent, dans le terroir du dit lieu, au Mas de l'Estelle de M. Girard, trésorier, qui est maintenant toute ruinée..." (en 1658, AD Hérault, G.IV.8, 622; Berthélé, 1928, 290). Les textes publiés et exploités par J. Berthélé prouvent l'existence de deux églises localisées à Salvignac, Saint-Michel et Saint-Vincent, attribuées au Chapitre cathédral de Maguelone par l'évêque Godefroi, à la fin du XI<sup>e</sup> ou au tout début du XII<sup>e</sup> s., avec leur voisine, Saint-Sauveur de Pérols (entre 1080 et 1108, textes cités par Berthélé, 1928, 286). Saint-Michel et Saint-Sauveur furent absorbées par Saint-Vincent, qui porta dès lors indifféremment le nom de Saint-Vincent de Salvignac ou de Saint-Vincent de Pérols. On a vu que la visite pastorale de 1658 localise précisément cette église Saint-Vincent au sein même du mas de l'Estelle: ce dernier représente donc l'ultime forme d'un habitat implanté à une

(47) Mission 5 CM 1075, 24 août 1944, n° 3086; IGN Montpellier 7-8: ax 726,175-bx 726,410, ay 3144,780-by 3145,050, z 12,5-20. Sur les chemins aboutissant à Saint-Hilaire, d'après le plan cadastral, voir Berthélé, 1920, 460: chemin de Saint-Hilaire à la Cérairède (n° 69); chemin de Saint-Hilaire à Saint-Martin-de-Prunet (n° 72); chemin de Saint-Hilaire au Mas de las Sorres et à Saporta (n° 73).

(48) L'église est mentionnée dès la fin du XI<sup>e</sup> s.: S. Hilarii de Centranegis, 1095: G. christ., inst. c. 353; in villa et in parrochia S. Ylarii de Centrairanicis, 1146, c. Guil., 391, etc.; l'enceinte fortifiée est évoquée en 1125: de vallis Centeranecis, c. Magal., III, 1085; HGL, V, c. 932; en 1145: de vallis Centrairanicis, c. Magal., I, 151; en 1145-1146: de vallis Centreiranicis, c. Guil., 138, etc.

(49) Berthélé, 1928, 239-240; textes, 281-285; Hamlin, 1983, XIX et 46. Le domaine est constitué au milieu du XV<sup>e</sup> s. par la Commanderie de Saint-Jean de Montpellier, au bénéfice d'un poissonnier de Montpellier, Raymond Salvan ou Sauvan, dit "le Provençal".

(50) La villa fait partie de l'imposant catalogue de biens que Guilhem, légendaire comte de Toulouse, donne au monastère de Gellone en décembre 804: in pago quoque Magdalonense, in villa Soregia, quantumcumque ibidem visum habere, vel possidere, c. Gell., 145; Clément, 1983, 205. L'église est mentionnée dans le testament de Guillem VI, seigneur de Montpellier, fait le 11 décembre 1146: ecclesia de Soregio, c. Guill., 183; sur sa dédicace, S. Stephani de Soregio, 1228: Germain, 1869, 203; Hamlin, 1983, 375: le toponyme remonterait à la période préromaine, puisqu'il est formé de l'hydronyme celtique ou préceltique \*sor, avec le suffixe prélatin -egia. Le nom du lieu évoquerait la topographie marquée par la proximité de l'Estagnol, aujourd'hui asséché.



Fig.10: Montage de quatre clichés de la mission IGN de 1946 (originaux à environ 1/26500): n°2, 3, 5 et 7.

époque bien antérieure à la date des premiers témoignages textuels (51), comme suffisent à le démontrer les vestiges archéologiques découverts au XIX<sup>e</sup> s. ou par J. Berthelé lui-même. On recense en effet une épitaphe recommandant aux Dieux Manes une certaine Valeria, réutilisée dans le mur voisin de la porte principale du mas (D(iis) M(anibus) / VALERIAE SEVERI / ...: Bonnet, 1905, 120, n. 1; 209; Berthelé, 1928, 241, n. 3; FOR Hérault, 8; Arnal, 1974, 13), une nécropole révélée par un défoncement effectué en 1889 dans une terre non localisée avec précision, située entre le mas et celui de Fangouse (52), et des tessons ramassés par J. Berthelé lui-même de part et d'autre du mas, et dans le tènement de Rignac, au bord de l'étang du Méjean, de l'autre côté du chemin de Soriech au Port de l'Estelle (53).

Le Mas de l'Estelle est implanté sur une sorte d'île (fig.6 et 10: 1), de forme oblongue, de près de 300 m de longueur sur plus de 100 m de large, soit d'une superficie supérieure à 1,5 ha, délimitée par le ruisseau des Mouillères, à l'Ouest,

et le chemin d'accès au mas, à l'Est, lequel se poursuit ensuite vers le tènement du Mas Rouge, sous le nom révélateur de "chemin de Saint-Vincent". J. Berthelé localise l'église ruinée de Saint-Vincent "dans l'enclos même du mas, sur un petit tertre allongé, aujourd'hui recouvert par une végétation touffue, le long duquel coule le ruisseau venant du tènement des Mouillères" (54). Les images aériennes montrent en effet un bosquet d'arbres qui occupe toute la partie de "l'île" comprise, au Sud-Ouest, entre le mas et le ruisseau des Mouillères: c'est certainement là que gisent les vestiges de l'église disparue et, de toute évidence, une partie des structures antiques (55). La villa antique était donc installée au débouché de la vallée du ruisseau des Mouillères, à l'endroit même où ce dernier se jette dans l'estagnol de l'Estelle: la villa avait vraisemblablement ses propres structures portuaires. A 300 m de l'île, au Sud-Ouest, en allant vers l'étang, on note aussi bien sur les images aériennes que sur les plans cadastraux, un découpage singulier du rivage, dans la

bordure orientale de l'anse qui se développe au sud du tènement de Rignac (fig.6 et 10: 2). Je suis tenté d'y reconnaître le port de l'Estelle, mentionné dans les textes des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s. et localisé à cet endroit par J. Berthelé (56).

On a vu que les églises Saint-Michel de Salviac et Saint-Sauveur de Pérols ont tôt disparu, leurs paroisses ayant été absorbées par Saint-Vincent. On ignore leur emplacement respectif et leur déchéance précoce a effacé jusqu'à leur nom, qu'aucun toponyme ne réussit à préserver, même au XIX<sup>e</sup> s. J. Berthelé rapporte quelques textes de la fin du Moyen Age et de l'époque moderne mentionnant un lieu-dit à Sant Miquel ou Puech de Saint-Michel, confrontant au Sud "avec les vignes du tènement Saint-Michel du Grez", à l'Est "avec le chemin salinier", c'est-à-dire le chemin de Soriech à Saint-Jean, et au Nord "avec le bois, terres et bornes de la commanderie de Souliech (=Soriech), vallat entre deux" (ruisseau de Soriech vraisemblablement) (Berthelé, 1928, 242, n. 2). La garrigue, qui porte la limite communale entre

(51) Voir supra; en outre, villa Silviniaco, vers 1118, c. Guil., 370; ecclesia de Salviniaco, 1144, c. Magal., I, 140, etc; Hamlin, 1983, 364: le toponyme, d'origine gallo-romaine, a la forme classique de l'anthroponyme latin, ici Salvinius, complété par le suffixe -acum. L'Estelle est également mentionnée: ad stagnum vel locum qui vocatur a l'Astela, 1244, c. Magal., III, 1095; ad Astellam, 1249, c. Magal., II, 653, etc. mas de l'Estela, 1649, 1526: Berthelé, 1928, 289-290; Hamlin, 1983, 144: le toponyme dérive de l'occitan estela, qui signifie "étoile, rond-point" et désigne un endroit où se réunissent cinq chemins. Ici, le toponyme doit correspondre à l'important carrefour où convergent les tènements de l'Estelle, Rignac, Fangouse et des Mouillères et qui distribue les chemins menant à l'Estelle, au Port de l'Estelle, à Lattes, à Soriech et à Pérols.

(52) Bonnet, 1905, 255, n. 4; Berthelé, 1928, 241, n. 4; FOR Hérault, 9; Arnal, 1974, 13. Je relève, pour ma part, une importante anomalie phytographique dans les parcelles Lattes D 5 n° 429 et 430, tènement l'Estelle, localisées dans le quartier compris entre le carrefour de l'Estelle et le ruisseau des Mouillères (Fig. 6 et 10: 5): x 728,800-900, y 3141,100-250, z 4-5 (plan n° 12-27 a de la CNARBRL).

(53) Berthelé, 1928, 241; Arnal, 1974, 13. La mission IGN Montpellier-Lodève 1946, n° 3 présente, au Sud du tènement de Rignac, un grand enclos quadrangulaire, très régulier, compris entre le petit mas de Bedos et le chemin du port de l'Estelle, et dont l'orientation est complètement indifférente à celle du parcellaire qui, de toute évidence, le recoupe (Fig. 10: 11): Lattes D 5 n° 457 et 459, ax 728,550-bx 728,675, ay 3140,850-by 3141,025, z 3-7 (plan n° 12-27 a et e de la CNARBRL). Le toponyme Rignac ou Régnac (1819) ne doit rien à un quelconque domaine antique: le tènement a reçu son nom, au XVI<sup>e</sup> s., de son propriétaire, le conseiller du roi Me Arnaud de Rignac: Berthelé, 1928, 240, n. 1 (textes de 1547 et 1576).

(54) Berthelé, 1928, 242; sur la localisation de l'église au bord du ruisseau des Mouillères, voir la transaction de 1273 entre le roi d'Aragon, seigneur de Montpellier, et l'évêque de Maguelone: Et deinde sicut procedit alveus sive vallatus, per quem transit aqua circa ecclesiam eamdem, usque ad terminium vie, per quam itur de dicta ecclesia Sancti Vicentii versus ecclesiam Sancti Michaelis...: "et ensuite vient le lit de rivière ou le fossé, par lequel l'eau passe autour (au bord) de cette église (Saint-Vincent), jusqu'à la borne du chemin par lequel on va de la dite église Saint-Vincent dans la direction de Saint-Michel"; cf. compoix de Pérols, 1561: "présaige du Mas de l'Estello...item, une autre terre aqui près; confronte, de levant, en l'église de Sainct-Vincens; de marin et couchant, en lou valat de las Molières à l'Estanol; de vent drech, en lou camin du Mas Rouge à Lattes": textes cités par Berthelé, 1928, 287 et 292.

(55) 33 S 174, 29 juillet 1944, n° 3058; IGN Montpellier-Lodève 1946, n° 2-3; IGN 1978 9068/145 n° 57; plan n° 12-27 e de la CNARBRL: coordonnées de "l'île": ax 729,125-bx 729,380, ay 3140,800-by 3140,950, z 1; le mas de l'Estelle: x 729,250, y 3140,825, z 1.

(56) Berthelé, 1928, 291: "le chemin" ou "la carrière qui va de Souliech au port de l'Estelle"; "la carrière dau port de l'Estelle", etc.; ibidem, 243: "La carrière du Port de l'Estelle...vient aboutir, en effet, encore aujourd'hui...à une anse bien abritée, et susceptible de fournir un petit port commode et confortable. Ce petit port, actuellement inutilisable, et le chemin, venant de Soriech, qui y termine son parcours, sont exactement situés entre le ruisseau des Molières, longeant l'enclos du Mas de l'Estelle, et le tènement de Regnac, où s'élève le petit Mas de Bedos. Nous sommes là en plein quartier romain..." Coordonnées du rivage aménagé: ax 728,850-bx 728,975, ay 3140,600-by 3140,750, z 0-1 (plan n° 12-27 e de la CNARBRL).

Lattes et les territoires de Mauguio et de Pérols, est désignée par plusieurs dénominations, qui semblent plus ou moins interchangeables, toujours localisées "dans la juridiction de Lattes, dans la dixmerie de Pérols": "à la Garrigue, sive le Grès ou Puech Valentin" (1502), "à Puech Valentin ou au Grès de Lattes" (1524), "à las Garrigues sive al Puech de Saint-Michel" (1539), etc. On apprend que c'est "à Puech Valentin ou au Grès de Lattes" qu'un certain Vital Fangouze "a fait bâtir un mas et palière" (1524): "à Puech Valentin, près du Mas de Fangouze" (1523). De même, c'est "au Grès" que les textes des XVIII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s. placent le mas du "noble Guillaume de Causse, escuyer" (textes cités par Berthélé, 1928, 288 et 291). Tous ces toponymes désignent clairement la bordure occidentale de la garrigue, qui regarde la plaine de Lattes et qui est jalonnée par les mas cités auxquels il faut ajouter ceux de Couran et de Belleviste. Quant au Puech Saint-Michel, il me paraît caractériser plus particulièrement l'espace occupé par le domaine de Fangouze: les terres localisées au Grès de Lattes, à la Garrigue sive al Puech de Saint-Michel, au Puech Valentin, sont toujours comprises entre le chemin de Lattes à l'Estelle ou Rignac, à l'Ouest, et le chemin de Soriech au Port de l'Estelle, à l'Est. J'ai pensé un instant pouvoir localiser Saint-Michel dans le périmètre occupé par les mas de Couran et de Causse. Ces deux mas bénéficient d'une situation intéressante, au carrefour du chemin de Castelnaud à l'Estelle et du chemin de Lattes à Mauguio: ce groupe de constructions a compris, à une

certaine époque, un troisième bâtiment, dont l'emplacement est clairement indiqué sur le plan de 1819 (fig.3), par une anomalie parcellaire caractéristique, ainsi que sur les images aériennes, par une tache tout aussi révélatrice (fig.2 et 10: 3). Cet ensemble de constructions existantes ou disparue, inscrit dans un rayon de 100 m autour du carrefour, suggère l'emplacement d'un ancien village, restructuré en trois mas, comme cela est souvent le cas dans le reste de la plaine littorale (57). Mais les autres confronts mentionnés (Fangouze, Rignac) invitent à descendre Saint-Michel vers le Sud, peut-être là même où Vital Fangouze installa son mas, en récupérant les vestiges de l'église ruinée (?), voire même plus près de l'étang, à Rignac (58).

En ce qui concerne l'église Saint-Sauveur de Pérols, J. Berthélé propose de l'identifier avec l'ancien Mas de la Tour, démoli au début de ce siècle. Il le décrit comme un "domaine assez considérable, constitué au Moyen Age, à côté de saint-Vincent de Salvignac et de Pérols, par le Chapitre cathédral de Maguelone" (Berthélé, 1928, 242 et 243; textes, p. 291 et 293). Le mas apparaît sur Cassini et le plan cadastral du XIX<sup>e</sup> s. Après sa destruction, son emplacement n'est plus marqué que par une croix de carrefour, indiquée sur la carte IGN. Les missions aériennes et le plan cadastral conserve l'empreinte d'un carrefour important, où convergent le "chemin de l'Estelle à la Tour" (1819) qui se greffe sur le "chemin salinier" venant de Soriech par Saint-Jean, le chemin de Montpellier, par le Pont Juvéval, au port du Mas Rouge, le chemin

de Pérols et le chemin conduisant au port du Radel (fig.6 et 10: 4): autrement dit, c'est par ce carrefour que passaient tous les itinéraires reliant les ports orientaux du Méjean à Sextantio, puis Castelnaud et Montpellier. Le carrefour est perché sur une faible éminence qui, si elle n'est pas tout bonnement naturelle, constitue une sorte de tell qui pourrait contenir des substructions enfouies (59).

BOUJAC (Lattes): J. Berthélé compte Boujac parmi les villae antiques proches du site portuaire de Lattes, sans pour autant justifier sa conviction: "par ailleurs, entre Saint-Sauveur et la villa de Salvignac..., s'étendait une autre villa antique: Boujac, dont nous ne connaissons guère que le nom et l'emplacement". Depuis 1819, le toponyme est devenu "Embouchac": mais le plan de la communauté de Lattes, étudié plus haut, mentionne Bouiac, et J. Berthélé rapporte plusieurs textes présentant les formes Boughac (1527) et Boujac, clairement localisées par les plans et les confronts donnés dans les textes, entre Rignac et le Mas Saint-Sauveur: je ne vois donc aucune raison à la rétractation de F.R. Hamlin, qui, mentionnant un Boujac attesté à Mauguio, évacue l'Embouchac latois où il avait au départ reconnu la forme melgorienne. Tout en comprenant sa remarque relative à la question de la localisation précise du Boujac de Mauguio, je pense qu'il convient d'expliquer également la forme Embouchac, dérivé d' En Bojac ou En Boujac, par la même étymologie héritée du nom d'un domaine gallo-romain (60). Sur les missions aériennes (fig.2, 6 et 10: 7), on

(57) 33 S 174, 29 juillet 1944, n° 4059-4060; IGN Montpellier-Lodève 1946, n° 3-4; IGN 1978 9068/145 n° 57; plan 1819, Lattes C 3, parcelles n° 185-186; plan n° 12-27 a de la CNARBRL: x 728,150, y 3142,800, z 18-20; ibidem, Lattes C 5, n° 361.

(58) On note ainsi, de manière caractéristique, que les terres des de Rignac sont localisées dans ce secteur: "une vinhe au Grès, confronte en l'Estaing et en la vinhe de la vicarie de Peirolz..."; "une pièce terre champ, que feut de Mr de Rignac... au tènement appelé le Puech Saint-Michel...confronte, de levant, la carrière que va au port de l'Estelle; du marin et couchant, l'estan...": Berthélé, 1928, 240, n. 1.

(59) Sur les ports orientaux du Méjean, aux quels il convient de rajouter celui de Carmon, Berthélé, 1928, 243 et n. 1. Mission 33 S 174, 29 juillet 1944, n° 3057; IGN Montpellier-Lodève 1946, n° 2; IGN 1978 9068/145 n° 57; plan n° 12-27 a de la CNARBRL: x 730,385, y 3141,175, z 7; voir la forme caractéristique des parcelles, ibidem, Pérols B 1, n° 326; 346; 378; 404.

(60) Berthélé, 1928, 256, n. 3; Hamlin, 1983, 52: "BOUJAC (Mauguio) en 1668-9 (Dénombrement des biens nobles du diocèse de Montpellier): in Boiago, avant 1129 (Cartulaire de Maguelone, I, p. 98)... Le contexte de nos attestations s'oppose à l'identification de ce nom avec Embouchac (Lattes)." Le toponyme dérive du

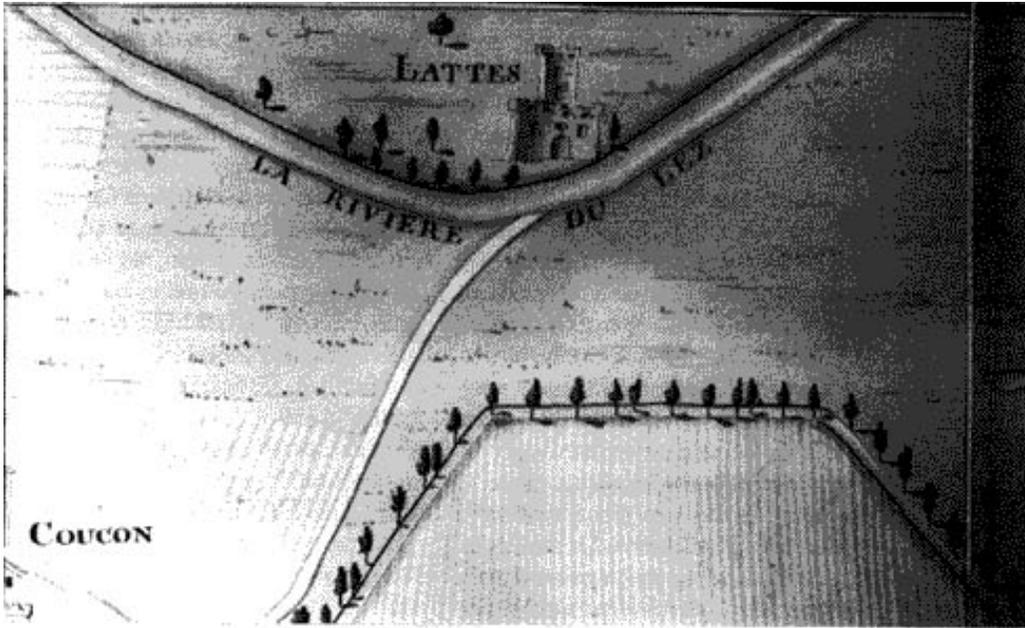


Fig.11: Cliché de la copie, réalisée au XVIII<sup>e</sup> s., d'un "plan du terroir de Maurin joignant celluy de Lattes fait en 1610": extrait (cliché Ch. Landes, Musée de Lattes).

repère, dans ce tènement, deux groupes très proches d'anomalies phytographiques, organisées de manière géométrique, qui pourraient correspondre à des structures arasées (61).

**SAINT-JEAN-DE-COCON** (Lattes): Cocon constitue le quatrième habitat gallo-romain, attesté par des documents archéologiques, recensé par J. Berthelé, puis par A. Blanchet pour la Carte Archéologique de l'Hérault: on y signale la découverte de fragments de dolium et de tuiles à rebord par J. Berthelé lui-même (Berthelé, 1928, 256, n. 4; FOR Hérault, 9). Le toponyme a disparu: même la carte de Cassini et le plan cadastral de 1819 en ignorent l'existence, y compris dans la dénomination des

chemins. En revanche, la carte IGN signale une chapelle au Mas de Mariotte, à 150 m du Mas des Plans ou Desplans (1819), où on localise le chef-lieu de la paroisse disparue. Le plan du terroir de Maurin, évoqué plus haut (fig.11) et qui reproduit un original de 1610, montre en effet clairement la place de "Coucon" entre "le Mas Doucun", au Nord-Est, et "le Mas de Sardan", au Sud-Est: Coucon se présente ici comme un groupe de bâtiments répartis de part et d'autre du "chemin de Coucon à Morin" ("chemin de Maurin à Rondelet" en 1819), avec un déséquilibre des masses, les bâtiments les plus importants étant distribués à l'Est, autour d'une tour carrée. Ces deux groupes de constructions sont pérennisés

actuellement par les Mas des Plans et, en face, le Mas de Manse (fig.10: 12 et 13) le Mas Doucun de 1610, également pourvu d'une tour carrée et d'une autre, plus petite, dont l'une doit représenter la chapelle encore existante, correspond à l'actuel Mas de Mariotte (ibid., 14); quant au Mas de Sardan, il faut l'identifier avec le Mas de Fromiga (ibid., 15) (62). Tous ces mas sont concentrés dans un rayon de 250 m autour du carrefour du chemin de Maurin à Montpellier, par le Mas Rondelet, et du chemin du Mas des Plans au Mas de Saporta. La villa et l'église Saint-Jean de Cocon sont mentionnées dès la fin du XI<sup>e</sup> s.: le plan de la communauté de Lattes montre qu'à l'époque moderne la paroisse Saint-Jean de Cocon

nom d'un domaine gallo-romain, construit avec le gentilice latin Boius, originairement nom ethnique celtique., complété par le suffixe -acum. On peut ajouter aux formes signalées par J. Berthelé des mentions extraites de la Suite du Cartulaire de Maguelone, fasc. 1, 14: "la palus appelée Bojac" (1372); fasc. 3, 128: "à la Prade de Lattes, lieu dit Bojac, dimerie de Saint-Vincent-de-Salviniac, alias de Pérols" (1413); 136: "la praderie de Bojac" (1414), etc.

(61) 33 S 174, 29 juillet 1944, n° 4060-4061; IGN Montpellier-Lodève 1946, n° 4; IGN 1978 9068/145 n° 57-58; plans n° 12-26 d et 12-27 a de la CNARBRL: coordonnées des anomalies: ax 727,850-bx 728,100, ay 3141,175-by 3141,350, z 0,70-1; parcelles Lattes D 3, n° 232-233.

(62) Landes, 1986b, 96 et 98. Sur le démembrement du village et l'histoire, au XVI<sup>e</sup> s., des mas qui en sont issus, Guiraud, 1918, 476-478.

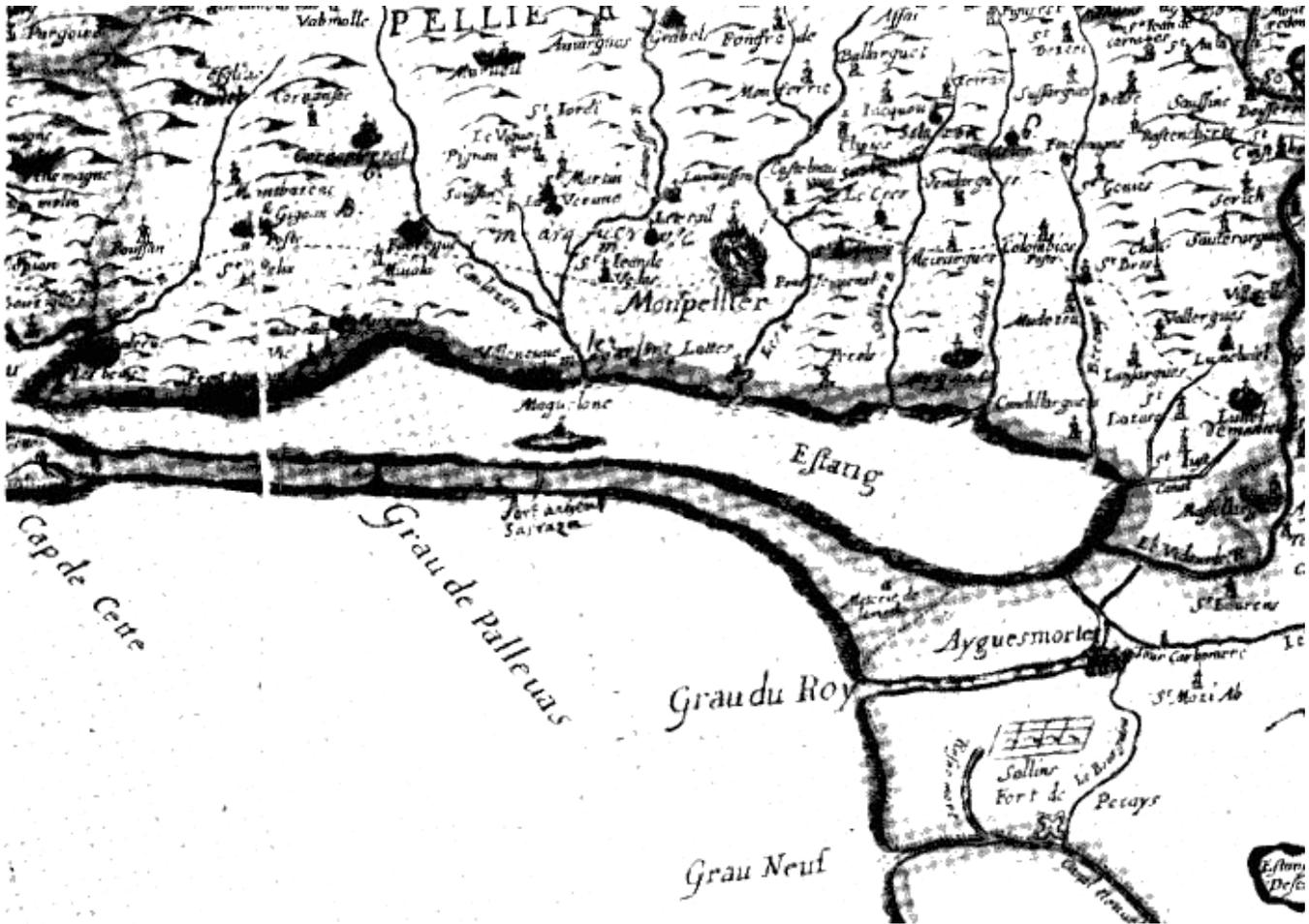


Fig.12: Extrait de la Carte et description générale de Languedoc, de Jean Cavalier (1648): cliché BN (cf. De Dainville, 1961, Pl. IX).

intègre le tènement des Courrèges, de l'autre côté du Trincat par rapport à son chef-lieu, tandis que la paroisse Saint-Vincent de Pérols comprend Boujac, Saint-sauveur et le Muscadel et vient jusqu'au Lez Viel (63). Les textes mention-

nent également un lieu-dit Coconet, "qui avoisinait Cocon, dans le terroir de Lattes" (Berthelé, 1928, 267; Hamlin, 1983, 108: de Coconeto, 1171, c. Guil., 391, etc.); les images aériennes révèlent, au voisinage du domaine de Maurin, deux anomalies

phytographiques, dont l'une pourrait correspondre à cette localité disparue: il reste à vérifier au sol la nature de ces anomalies (fig.10: 16 et 17) (64).

Dans cette partie du territoire communal de Lattes, comprise entre le

(63) Hamlin, 1983, 108: S.Johannis de Cucone, 1095, G. christ., inst. c. 353; parrochia S.Johannis de Cocon, 1146, c. Guil., 391; villam de Cocone, 1156, c. Magal., I, 187, etc.: l'étymologie du toponyme reste obscure. Le village disposait de son port sur la lagune: "Et aussi le droit de pêche sur l'étang et l'embouchure des deux Lez, "sicut extenditur a puncto Neronis, sive Amerii, aut Stelle, usque ad portum de Coquone" (1372). Suite c. Magal., fasc. 1, 14. C'est à leur position intermédiaire entre les paroisses de Lattes et de Saint-Jean de Cocon que le tènement des Méjeans et le Pont du même nom pourraient devoir leur dénomination, qui signifie "limite, mitoyen": Hamlin, 1983, 235: de l'occitan mièja (dérivé du latin mediam), megièr(a), mejan(a).

(64) 33 S 174, 29 juillet 1944, n° 4063-4064; IGN Montpellier-Lodève 1946, n° 7; plans n° 12-26 d et 12-26 h de la CNARBRL: coordonnées des anomalies: à l'Ouest, x 724, y 3141,300, z 8,5; parcelle Lattes G 3, n° 414 (Fig. 10: 16); à l'Est, x 725,250-300, y 3140,800-850, z 1,28; parcelle Lattes F 4, n° 444 (Fig. 10: 17).

Rieu Coulon, la Mosson et le ruisseau Lantissargues, ou plutôt d'Antissargues (65), il faut également signaler la découverte récente d'un établissement de l'Antiquité tardive au tènement La Vineuse (fig.10: 18) (66), et l'implantation à Maurin, apparemment à partir du haut Moyen Age, d'un habitat qui deviendra ensuite le chef-lieu d'une paroisse médiévale (fig.10: 19) (67).

#### 4.2. Lattes: le site antique et son port

Tous ces habitats distribués à la périphérie du finage de Lattes entretiennent, dès l'Antiquité, avec le site portuaire majeur du delta du Lez, des relations dont la matérialité est illustrée par les nombreuses mentions de voies publiques dans les textes médiévaux. La multiplicité et la mobilité des bras du Lez, les variations historiques du rivage de la lagune ou du cours des ruisseaux comme celui d'Antissargues ou la Lironde (fig.6: 35), ainsi que le déplacement du site urbain ne manquent pas de compliquer les recherches sur le proche environnement de Lattes, comme suffisent, par exemple, à le montrer les résultats de la photo-interprétation: l'examen de la mission 33 S 174, du 29 juillet 1944, féconde en révélations aussi bien dans le domaine des fossés comblés et des chemins fossiles que des structures arasées, permet ainsi de dégager une information foisonnante, qu'il est possible

d'exploiter pour tenter de déterminer l'extension de l'urbanisme antique et son articulation avec l'habitat ultérieur. En outre, les informations ponctuelles fournies par les prospections aériennes, combinées avec les données topographiques et pédologiques, permettent désormais de proposer des hypothèses sur le rivage antique de la lagune et sur les structures portuaires de Lattara (fig.4).

4.2.1. Du point de vue qui nous intéresse, l'espace archéologique lattois se distribue en plusieurs zones concentriques, déployées autour du cœur constitué par le tell de la grande parcelle du Mas Saint-Sauveur (D 1, 101), en cours de fouille (fig.2: 20; 3: A). Dans la première zone environnante, se répartissent l'ensemble des informations livrées par les fouilles et sondages d'H. Prades et du Groupe Archéologique Painlevé: leurs découvertes montrent l'extension de l'habitat gallo-romain vers le Sud-Ouest, au pied du tell, en direction du Mas de Prévoist (fig.2: 21) (sondages 19 à 22: Gallia, 1975, 505-6; Gallia, 1978, 441); au nord-ouest, où l'occupation commence dès l'époque hellénistique (fig.2: 22) (sondages 14 à 18: Gallia, 1973, 491-493); au nord, au-delà du terrain de football, là où H. Prades poursuit la fouille d'un quartier aligné le long d'une rue grossièrement parallèle au chemin de Lattes à l'Estelle et à Pérois (fig.2: 23; 3: B) (sondage 26: Gallia, 1979, 529; 1981, 508-9; 1983, 520-1); au nord-est, où ont été

découverts le sanctuaire dédié à Mercure et la nécropole de la République tardive et du Haut-Empire (fig.2: 24-25; 3: C et D) (Gallia, 1969, 394; 1971, 381; Demougeot, 1972). La localisation de cette dernière nous permet de fixer sans trop de problème la limite orientale de l'urbanisme antique, entre le cœur du lotissement Filiès où elle a été découverte et le Mas Saint-Sauveur (68).

La prospection aérienne et les anomalies repérables sur la mission 33 S 174 confirment et élargissent le cadre déterminé par les informations archéologiques livrées par le sol: les déficits de végétation enregistrés à l'ouest et au sud-ouest du tell (fig.2: 26; fig. 13-14) indiquent clairement l'emplacement de structures arasées, de forme rectangulaire, correspondant à des bâtiments dotés de fondations en dur et de pavements, qui contribuent à accentuer les effets de la sécheresse estivale, et dont les alignements sont parfaitement identifiables (69). Ces révélations permettent de confirmer que l'urbanisme antique s'étendait vers l'ouest et le sud-ouest, peut-être de manière lâche, sous forme d'établissements suburbains, au moins jusqu'au cours du Lez Viel, fossilisé sous le chemin des Muscadelles (cf. G. Barruol, Gallia, 1973, 493). Au nord-est, les importants déficits de végétation repérables dans le tènement Filiès (fig.2: 27) prouvent la présence, à cet endroit, d'une densité remarquable de constructions arasées, intégrées dans l'orientation

(65) Le ruisseau tire en effet son nom d'un domaine gallo-romain, de Andeissanicis, situé dans une ancienne paroisse de la banlieue méridionale de Montpellier, Saint-Martin-de-Prunet: "vente d'une terre située dans cette dimerie (Saint-Martin-de-Prunet), terroir du Landissargues..." (1411), Suite c. Magal., fasc. 3, 146; Hamlin, 1983, 12: terminio de Andaixargues, vers 1118, c. Guil., 371; villa que vocatur ad Andisargues, 1136, c. Guil., 1136; ripa de Andeissanicis, 1153, c. Magal., I, 169, etc. Le toponyme dérive du nom d'un domaine construit avec l'anthroponyme gaulois \*Andiccius complété du suffixe -anicis.

(66) Fouillé par H. Prades en 1979, et daté des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s.: Gallia, 1981, 509: Lattes F 5, n° 476; plan n° 12-26 g de la CNARBRL: coordonnées x 723,200-450, y 3140,350-500, z 2,5-4; Favory, 1986c, 76.

(67) Hamlin, 1983, 233: S. Andreae de Maurone, 1095, G. christ., inst. c. 353; parrochia S. Andree de Maurin, 1146, c. Guil., 391; villam de Maurino, 1156, c. Magal., I, 187, etc. Le toponyme dérive d'un anthroponyme du haut Moyen Age Maurinus, employé sans suffixe.

(68) Cf. les plans de G. Barruol publiés par Demougeot, 1972, 50-51; de même la carte archéologique du site urbain de Lattes établie par Ch. Landes, et visible au Musée Archéologique de Lattes; voir aussi Landes, 1986a, figure 1, 81.

(69) 1°) Fig. 2, 26: 33 S 174, 29 juillet 1944, n° 4060; Lattes D 1, n° 103; plan n° 12-26 d de la CNARBRL: coordonnées ax 726,650-bx 725, ay 3141,700-by 3141,775, z 1,5-2; 2°) Fig. 13: clichés 86.6.26.5.11 et 22, 86.9.27.1.22, Favory, 1986c, fiches 43 et 105, p. 9 et 80: x 726,800, y 3141,900, z 2,5; Lattes D 1, n° 101; 3°) Fig. 14: clichés 86.6.26.5.13, 86.9.27.3.10-11, Favory, 1986c, fiches 106 et 115, p. 81 et 90: x 726,800, y 3141,750, z 2; Lattes D 1, n° 104-5-6.

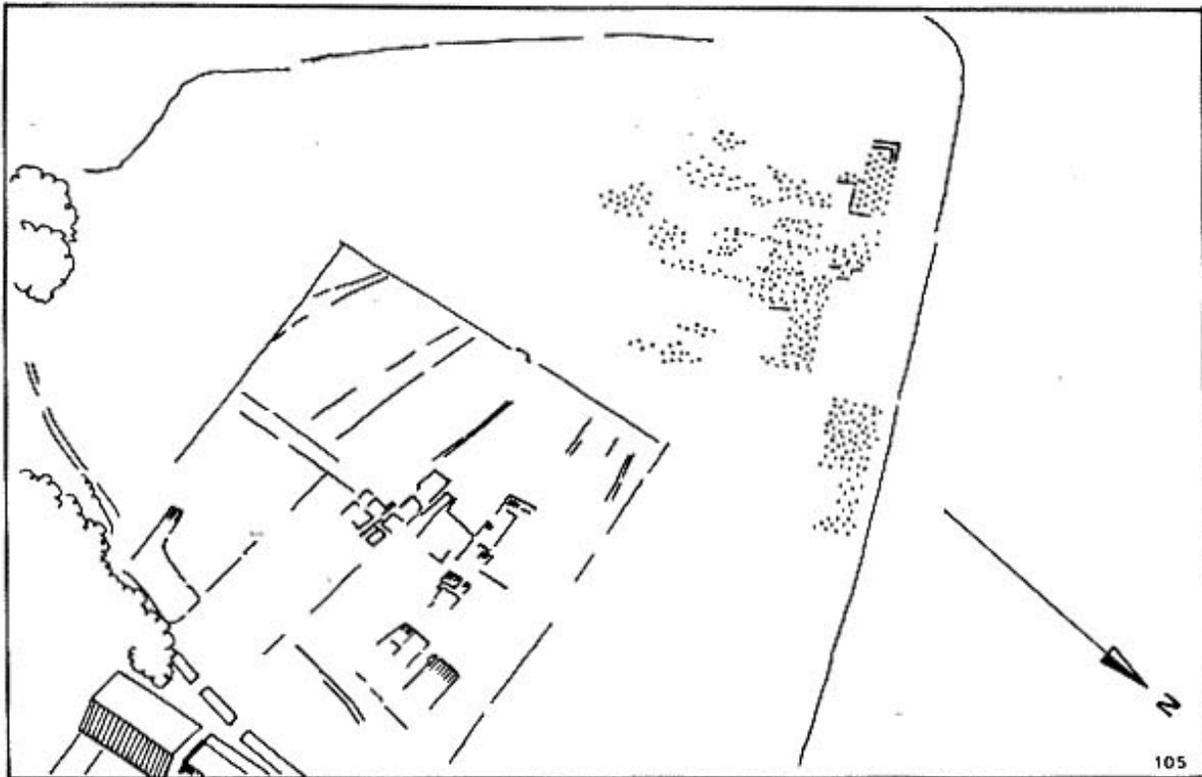
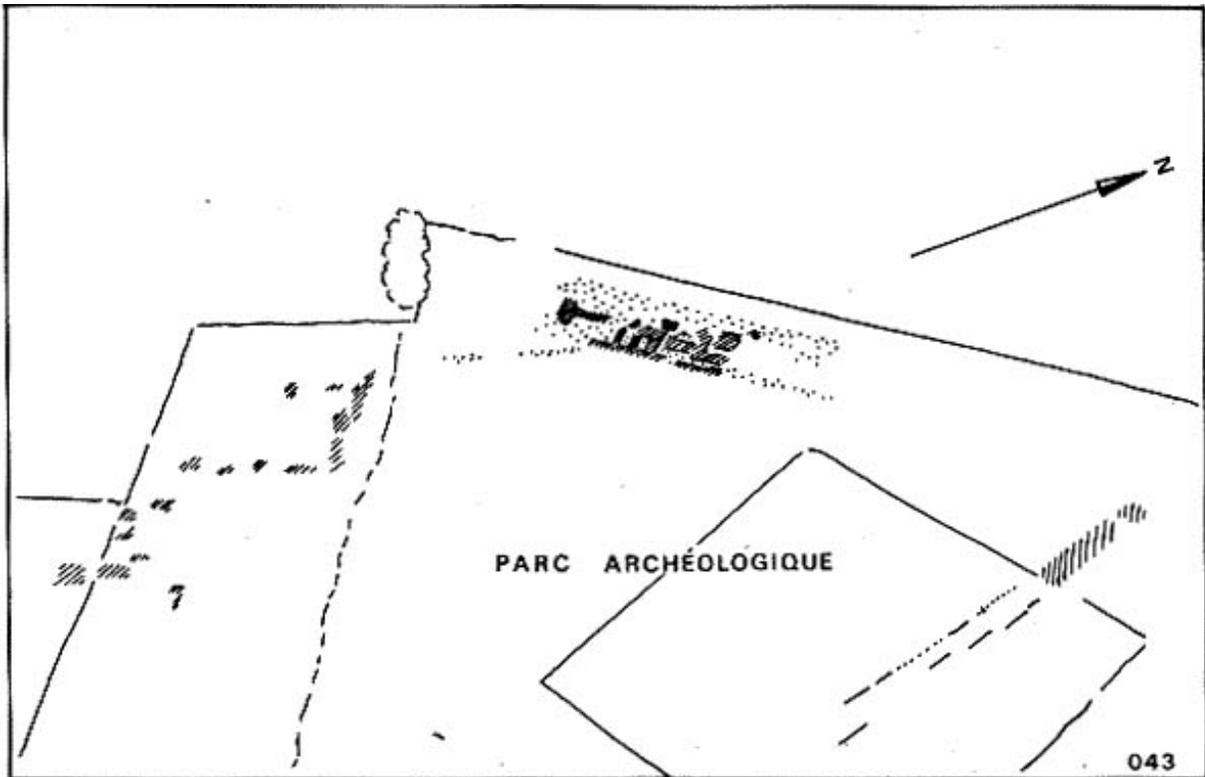


Fig.13.: Repérage des structures urbaines antiques de Lattes, au Nord-Ouest du tènement Le Muscadel (dessin): d'après la prospection aérienne de G. Chouquer, de juin et septembre 1986, clichés 86.6.26.5.11 et 86.9.27.1.22.

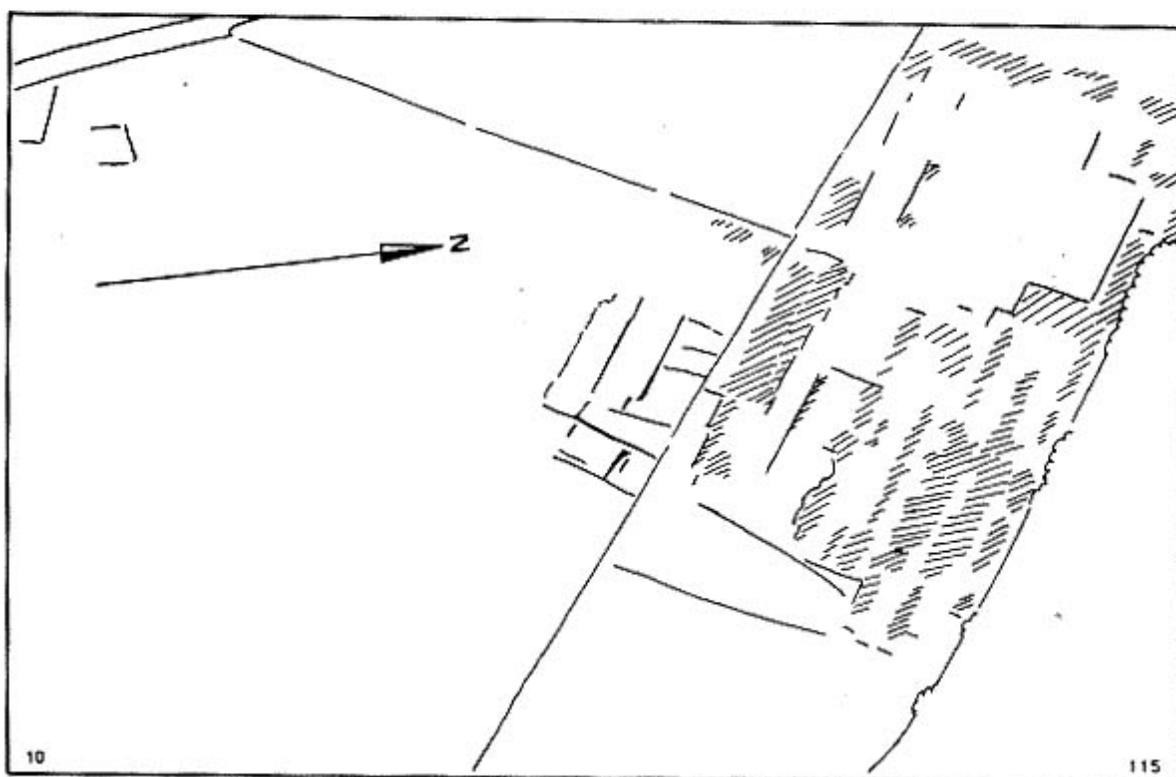
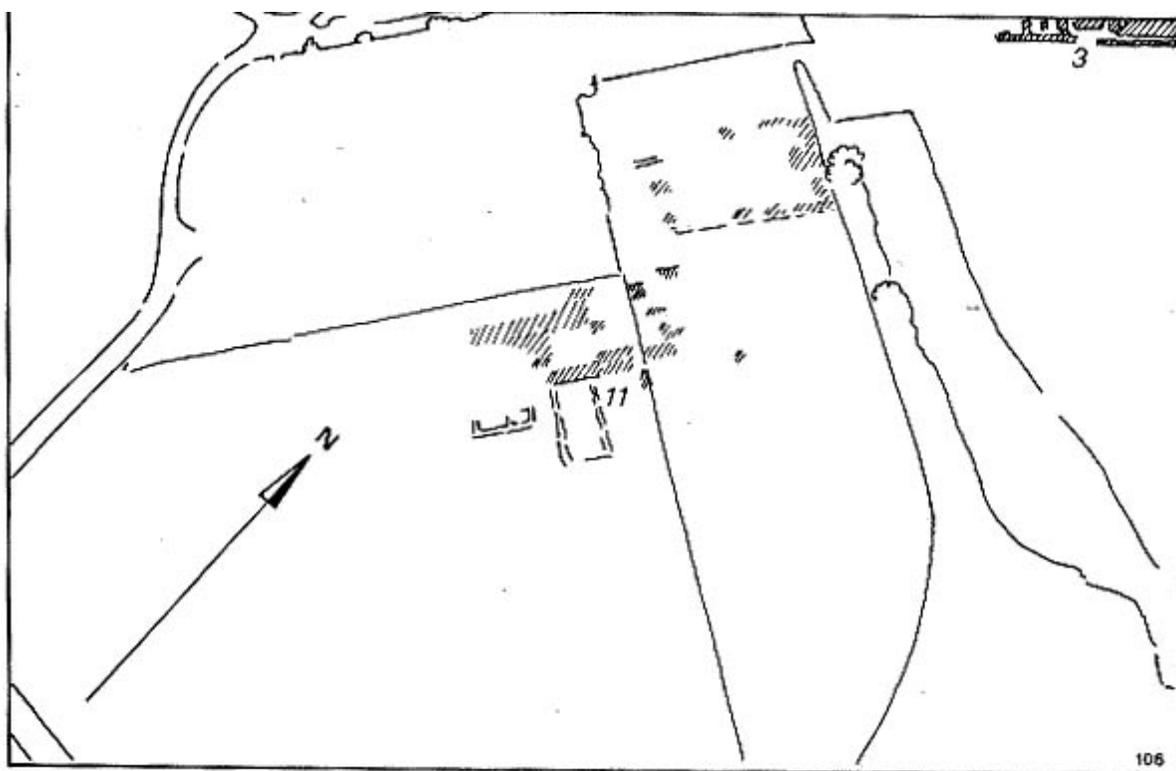


Fig.14: Repérage des structures urbaines antiques de Lattes, au Sud-Ouest du Parc archéologique (dessin): d'après la prospection aérienne de G. Chouquer, de juin et septembre 1986, clichés 86.6.26.5.13 et 86.9.27.3.10-11.

du Sextantio-Ambrussum, à la limite même où ces vestiges cadastraux cèdent la place à l'orientation du cadastre Nîmes A: je suis donc tenté de faire de cette limite, marquée par la différence d'inclinaison au sein du parcellaire de Filiès, la limite nord-orientale de l'urbanisme antique (70).

La troisième zone archéologique est constituée par le réseau viaire, actif ou fossile, qui converge vers le site double. On a déjà eu l'occasion d'évoquer plus haut la plupart des chemins d'origine médiévale, voire pour beaucoup antiques, qui reliaient le site de Lattes aux localités environnantes et à l'arrière-pays castelnovien, puis montpelliérain. La structure du faisceau des chemins est très instructive quand on se propose de déterminer les accès privilégiés aux deux sites consécutifs. Sur la rive gauche du Lez Viel, les chemins qui ont réussi à s'imposer dans le paysage sont ceux qui reliaient Lattes à Castelnaud, par la rive droite de la Lironde (D 21 E), à Soriech (D 189), à Mauguio (D 172), à l'Estelle et à Pérols (D 132). Mais la mission aérienne 33 S 174 montre un réseau de chemins fossiles dans les tènements de la Cougourlude, du Grand Tamaris, et de Trestory, révélant des itinéraires disparus qui permettaient d'accéder à la ville antique puis médiévale, d'une part depuis Soriech en traversant la Cougourlude en oblique, d'autre part depuis la Garrigue (Grès de Lattes, Puech Saint-Michel, etc.) par le Nord du Grand Tamaris. Le chemin venant de Soriech aboutissait à un carrefour où il convergait avec un limes de milieu de centurie du Sextantio-Ambrussum, avant de pénétrer dans la ville antique au Sud de Filiès (fig.2: 28;

fig. 3). Plus au sud, le Grand Tamaris est littéralement griffé de nombreuses cicatrices qui sont autant de chemins fossiles dont le tracé a dû varier en fonction des contraintes spécifiques au franchissement de la Lironde. La plupart d'entre eux se dirigent vers le carrefour où convergent les tènements Filiès, la Cougourlude, Trestory et le Grand Tamaris (fig.2: 29; fig. 3): mais un d'entre eux se singularise par son tracé divergeant, qui descend vers le Sud-Ouest en direction de Saint-Sauveur (fig.2: 30; fig. 3), et devait longer la nécropole gallo-romaine, dont il est logique de penser qu'elle était installée le long d'une voie, non loin d'une porte de la ville antique. Les voies toujours actives convergent vers deux carrefours extérieurs à l'enceinte médiévale, ce qui s'explique par la nécessité pour eux de se regrouper avant de franchir le Lez Viel, d'une part sur le pont du Moulin de Saint-Sauveur au Nord, d'autre part sur un autre pont plus au Sud (fig.2: 31-32), qui permettait, semble-t-il, d'accéder directement au château de Lattes (fig.2: 33; fig. 4) (71).

La rive droite du Lez Viel et de la Roubine des Marchands était desservie par les chemins venant de Saint-Hilaire de Centrayrargues, de Montpellier (D 986), de Saint-Michel de Montels et de Saint-Jean de Cocon, qui tous convergeaient pour franchir le bras occidental du Lez sur le Pont Méjean (fig.2: 34). S'ajoutent à ce faisceau septentrional les chemins du parcellaire médiéval étudié plus haut, dont ceux qui délimitent au Nord et au Sud les tènements des Crématz et de Lotevineuse, ainsi que celui qui partait vers l'Ouest, au Sud du

port médiéval. Ce groupe de chemins permettait de rejoindre Saint-Jean de Cocon et Saint-André de Maurin. La totalité de ces chemins entraient dans la Lattes médiévale par les portes de la muraille occidentale et la porte de Montpellier, à l'angle Nord-Ouest de l'enceinte.

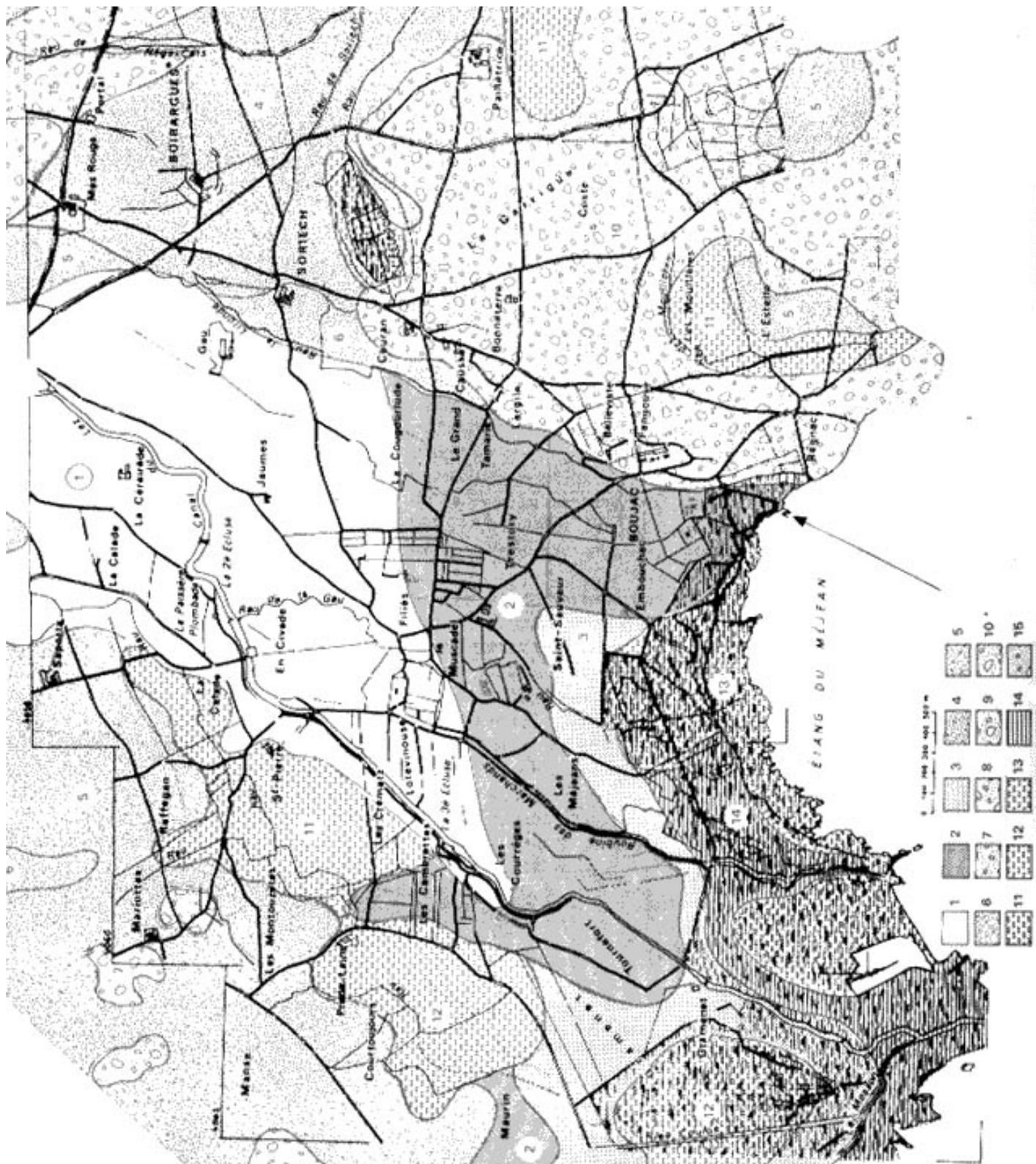
Je n'ai pas encore évoqué la zone s'étendant au Sud de la ville antique: il est vrai qu'aucun des chemins mentionnés ne s'y risque. Il s'agit en effet d'un vaste ensemble de terres basses abandonnées aux prairies et aux palus, correspondant aux tènements de Saint-Sauveur, Embouchac et Maupas, délimité à l'Ouest par les divers bras fossilisés du Lez et à l'Est par la garrigue de Lattes, dont le piedmont a accueilli le chemin de l'Estelle, jalonné, du côté de l'étang, par les établissements d'Embouchac et de Rignac, et, plus haut, par les domaines aménagés à l'époque moderne. En altitude, tout ce secteur est contenu sous la limite de la cote 1,50 m, qui correspond au niveau de l'assise de la route de Lattes à Pérols (fig.4 et 15). La carte pédologique, récemment publiée par l'INRA au 1/100000, montre que cette dépression est constituée successivement, en allant vers l'étang:

1° de sols alluviaux, calcaires, à forts caractères d'hydromorphie, et localement légèrement salés, limono-argileux: c'est sur ce type de sols qu'est également installé le site antique de Lattes (catégorie 2 sur ma carte);

2° de sols alluviaux, calcaires, à forts caractères d'hydromorphie, limono-argileux, avec salure de profondeur prononcée: inférieurs à la cote 1,50 m, ils constituent la transition entre les sols

(70) 33 S 174, 29 juillet 1944, n° 4060; Lattes B 4, n° 200; plan n° 12-26 d de la CNARBRL: coordonnées ax 726,950-bx 727,100, ay 3142,200-by 3142,400, z 3.

(71) Ces deux passages délimitent le tènement "le Bosquet" sur le plan de 1819. En ce qui concerne le pont méridional, Landes, 1986a, fig. 1, 81, y localise un moulin. Ce chemin accède, par le sud, à une anomalie en forme de demi-cercle, de 60 à 70 m de diamètre, partiellement masquée par le ballast de la voie ferrée Montpellier-Palavas: 33 S 174, 29 juillet 1944, n° 4060 (Fig. 2: 33). Cette anomalie de nature mixte, conjuguant fossé comblé et structures arasées, correspond au fossé et aux fondations du "Château de la Palude", déjà ruiné au XVII<sup>e</sup> s., à l'époque où le marquis de Solas recevait l'autorisation d'en utiliser les matériaux pour assurer les travaux de canalisation du Lez: voir supra, note 18; Landes, 1986a, 78-79; coordonnées: Lattes D 1, n° 75; ax 726,480-bx 726,540, ay 3142-by 3142,050, z 3. Le castrum de Lattes ou de Palude est mentionné dès le milieu du XII<sup>e</sup> s.: 1140, c. Guil., 76; castro de Palude, quod vulgo dicitur Latas, 1236, HGL, VIII, c. 998, etc.: Hamlin, 1983, 203.



alluviaux non ou peu salés et les sols sodiques ou les sols hydromorphes salés (catégorie 3);

3°) de sols hydromorphes peu humifères à gley, calcaires, sur vases, submersibles pendant presque toute l'année en bordure des étangs littoraux: ils caractérisent les terres méridionales du quartier Saint-Sauveur, une partie du Marais du Maupas et les terres des Salins, à l'Ouest (catégorie 13);

4°) de sols salins à pseudogley de surface, limoneux et limono-argileux, sur alluvions fluviales holocènes, imbibés par une nappe salée qui induit la salinité: ils caractérisent les sols de l'estuaire du Lez Trincat et des estuaires fossiles de la Roubine des Marchands et du Lez Viel (catégorie 14).

Si l'on confronte cette carte pédologique avec les données topographiques fines fournies par les précieux relevés de la CNARBRL, on vérifie que c'est la cote 2,5 m qui délimite la frontière entre ces sols plus ou moins salés et les autres catégories de sols composant les terroirs de Lattes: sols alluviaux limoneux du lit majeur du Lez (cat. 1), sols bruns calcaires (cat. 4-5-6), sols fersiallitiques (cat. 7-8-9-10) et les sols hydromorphes peu humifères, limono-argileux, du quartier des Mouillères, de l'Estagnol, de la Calade et de Saint-Pierre (cat. 11). Quant à la cote 1,5 m, elle délimite clairement le rivage de la lagune antique, comme le prouvent la présence, en dessous de cette limite, des sols sodiques de la catégorie 14, et des sols hydromorphes peu humifères, salés, de la catégorie 13, déjà mentionnée, et de la catégorie 12, constitués de sols argileux ou argilo-limoneux sur alluvions palustres, lagunaires ou

fluviales, avec présence de sable marin à moins d'1 m de profondeur: ces sols caractérisent les basses terres de la rive droite du Lez canalisé, à partir de Prade-Laine et Gramenet (72). Les témoignages rapportés par les auteurs de la première synthèse archéologique sur Lattes confirment que le rivage de l'étang était beaucoup plus proche des bâtiments du Mas de Saint-Sauveur et du site antique: "Il se trouve aujourd'hui à environ un kilomètre de l'étang du Méjean, mais les marais du Maupas, par endroits encore lagune vive, indiquent que la lisière de l'étang se trouvait jadis beaucoup plus rapprochée des bâtiments de la ferme. Une partie de l'actuel domaine du Prévost devait être sous l'eau. En tout cas jusqu'à une date très récente l'accès du Méjean à Saint-Sauveur demeurait possible par voie de canaux. L'ancien propriétaire, M. Bazille, a raconté à M. Beaux, récent propriétaire de l'éminence qui constitue l'essentiel du gisement, qu'au début de ce siècle, il accédait encore en barque, venant des étangs, aux bâtiments de Saint-Sauveur" (Arnal, 1974, 19).

Plusieurs clichés suggestifs de Gérard Chouquer contribuent aussi, me semble-t-il, à donner du crédit à une installation du site antique au bord même d'une lagune vive. La prospection aérienne à basse altitude réalisée à la fin de septembre 1986 a révélé en effet, dans la partie basse du Parc Archéologique, entre les pavillons du Plan du Dolium, le tell de Saint-Sauveur et le Mas de Prévost, une anomalie de couleur dans la prairie, dont le vert est, à cet endroit, plus profond: cette plage sombre, en forme de rein ou de grain de haricot, est bordée au Sud-Ouest par des

(72) Arnal, 1984: H. Arnal, Carte pédologique de France à 1/100 000. Montpellier, INRA, 1984; les catégories que j'ai adoptées pour établir ma carte (1 à 14) correspondent respectivement, dans la carte d'H. Arnal, aux unités de sols suivantes: 9, 13, 15, 23, 26, 29, 37, 42, 48, 50, 52, 54, 56, 57.



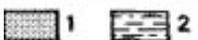
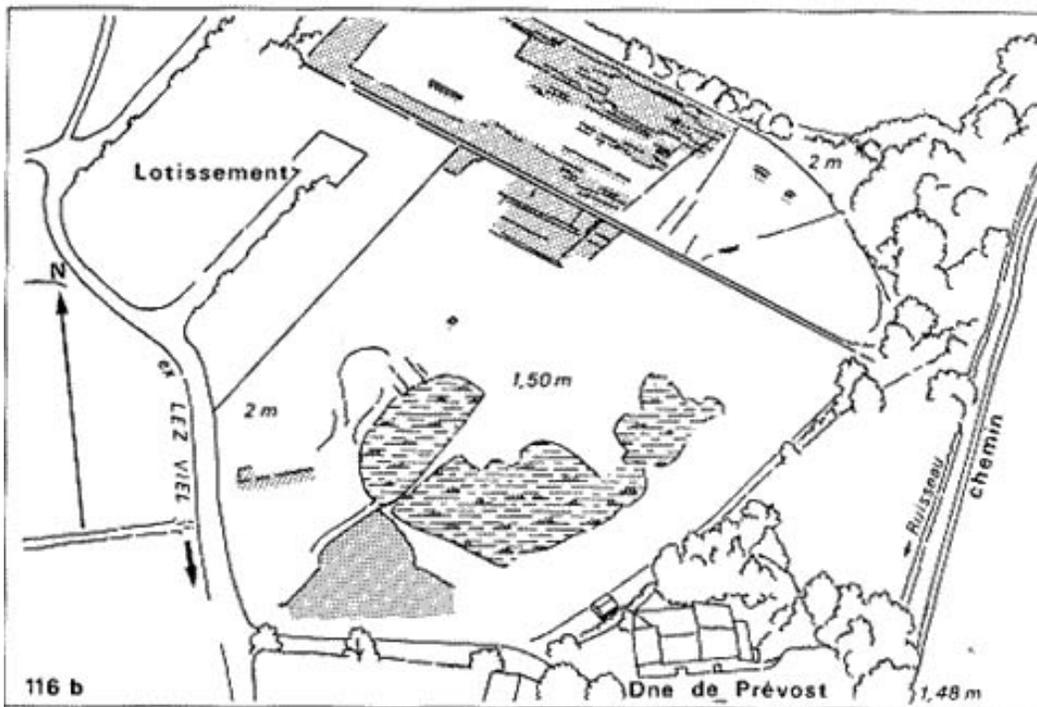
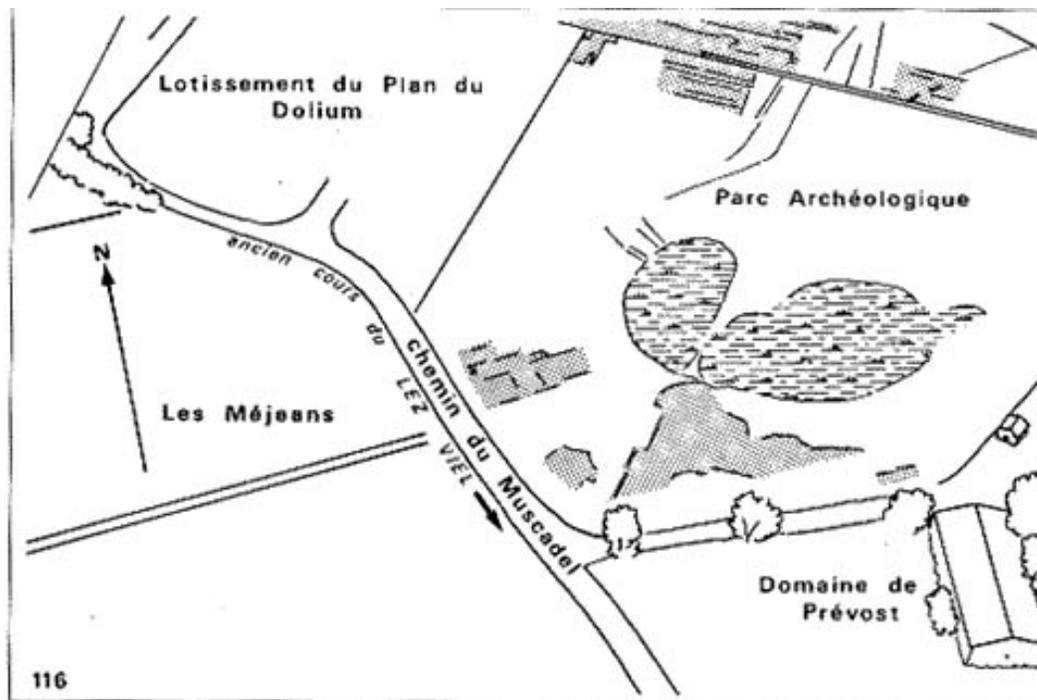


Fig.16: Localisation du port antique de Lattes, à partir d'une vue aérienne oblique du tènement Le Muscadel, au Sud-Ouest du mas Saint-Sauveur et à l'Ouest du mas de Prévost (dessin: prospection aérienne de G. Chouquer, du 27 septembre 1986, clichés 86.9.27.3.13. et 86.9.27.1.18. 1: structures arasées; 2: lagune comblée.

tracés rayonnants, dessinés par des déficits de la végétation (fig.16). Il me paraît assuré que ces anomalies de coloration et de croissance de la prairie correspondent à une corne de la lagune, bordée par des constructions dont témoignent les fondations arasées. Le dessin de la corne, au contour très arrondi dans sa partie méridionale, présente en revanche, du côté du tell, un tracé heurté, mouvementé, avec des lignes brisées, qui pourraient correspondre à des aménagements portuaires (73). Toutes ces informations méritent d'être vérifiées à la lumière des prospections à venir, et des fouilles qui ne manqueront pas d'être entreprises dans ces parcelles acquises par l'Etat à cet effet. En tout état de cause, je constate que cette anomalie de coloration correspond, de manière significative, à une hernie dans le tracé de la cote 1,5 m, qui dévie nettement et ponctuellement vers l'Ouest, à cet endroit précis de son parcours entre le pied oriental du Mas Saint-Sauveur et le Mas de Prévost, qu'elle englobe complètement (fig.4).

\*

Au terme de cette étude, il me paraît

que la confrontation des données archéologiques avec les informations fournies par la photo-interprétation, et l'exploitation des documents planimétriques, a prouvé sa fécondité. Il reste que la démarche suivie ici s'est inscrite dans un cadre spatial limité. Les observations sur l'empreinte dans le paysage contemporain des établissements antiques disparus, et documentés par les textes médiévaux et la microtoponymie, prolonge de fait l'enquête savante et minutieuse de J. Berthelé. L'interprétation des images relatives au site de Lattes et à son proche environnement s'est nourrie du fonds documentaire enrichi par plus de deux décennies de fouilles et sondages. Cette volonté de croiser l'information archéologique accessible, et les faits mémorisés par la morphologie paysagère et ses anomalies, explique le choix opéré dans la conduite de cette recherche, pour l'essentiel limitée à l'examen de la rive gauche du Lez. Il convient désormais d'élargir ce cadre et de prendre en compte les relations du site portuaire avec les établissements antiques et médiévaux d'outre-Lez, et, vers l'est, avec le castrum de Mauguio, qui s'affirme comme un pôle structurant de l'habitat périphérique, de la

voirie ainsi que de la maîtrise des terres et de l'eau, au moins dès la fin du Xè s.

Je pense avoir illustré, dans l'approche de certains problèmes précis, la fonction heuristique de la combinaison de toutes les images disponibles, en vue de recueillir l'information qu'elles révèlent, de valider les observations acquises sur les images les plus récentes, et de dresser ainsi des cartes compilatoires, exprimant les résultats obtenus par l'accumulation et la conjugaison des signes collectés. Désormais, les progrès de la télédétection, et de la diffusion de ses produits, offrent la possibilité d'accéder aux images qui livrent un état de l'information émise, diffusée ou réfléchi par le sol, le couvert végétal et leurs anomalies, au-delà du spectre visible. C'est donc une voie nouvelle qui s'ouvre à l'archéologie du paysage, dont on ne doit ni surestimer les performances, ni négliger les apports. C'est en tout cas un outil précieux pour démêler les rapports complexes et conflictuels qui animent le paysage et régissent la vie de l'homme, au bord de cette lagune enfantée par l'affrontement, sans cesse renouvelé, de la terre et de l'eau.

(73) Favory, 1986c, 91: clichés 86.9.27.1.18 et 3.13, fiche 116: cordonnées: ax 726,700-bx 726,850, ay 3141,550-by 3141,650, z 1.5-2; plan CNARBRL 12-26 d, Lattes D 1, n° 105, 107, 512.

## BIBLIOGRAPHIE

### AMBERT, 1986

M. Ambert, Le milieu naturel des étangs à l'époque médiévale, *Etangs*, 1986, 19-29.

### AMBLARD, 1985

L. Amblard, A. Girard et Cl. Raynaud, Occupation du sol entre Lez et Vidourle: 1. L'habitat rural dans les cantons de Lunel et Mauguio (Hérault), du Ier siècle avant au Xè siècle de notre ère, Actes

du 110è Congrès National des Sociétés Savantes, Montpellier 1985, Paris, 1985, 139-159.

### AL AUS, 1898

P. Alaus, Abbé Cassan, E. Meynial, *Cartulaire de Gellone*, Montpellier, 1898.

### ARNAL, 1974

J. Arnal, R. Majurel, H. Prades, *Le port de Lattara (Lattes, Hérault)*, Bordighera-Montpellier 1974.

### ARNAL, 1984

H. Arnal, *Carte pédologique de France à 1/100 000*. Montpellier, INRA, 1984.

### BATS, 1986

M. Bats, J.-L. Fiches, M. Py et alii, *Enregistrer la fouille archéologique: le système élaboré pour le site de Lattes (Hérault)*, ARALO, série Lattes, 1986.

### BAUMEL, 1969

J. Baumel, *Histoire d'une seigneurie du*

- Midi de la France*, Montpellier, 1969.
- BENOIT, 1981**  
J. Benoît, Nîmes: études sur l'urbanisme antique. Problèmes de méthode et résultats, *BEAntNîmes*, 16, 1981, 69-90.
- BENOIT, 1985**  
J. Benoît, L'étude des cadastres antiques: à propos d'Olbia de Provence, *DAM*, 8, 1985, 25-48.
- BENOIT, 1986**  
V. Bel et J. Benoît, Les limites du cadastre B d'Orange. Etude sur les régions de Montélimar et Saint-Paul-Trois-Châteaux, *RAN*, 19, 1986, 79-89.
- BERNARD, 1957**  
C. Bernard, Contribution à l'étude de la structure agraire de la plaine littorale montpelliéraine, *BSLGéographie*, 28, 1957, 175-245; 249-338.
- BERTHELÉ, 1908-1911**  
J. Berthélé, La Vieille chronique de Maguelone, *MSAM*, 4, 1908-1911, 95-194.
- BERTHELÉ, 1920**  
J. Berthélé, *Archives de la Ville de Montpellier (AVM)*, III, Montpellier, 1920.
- BERTHELÉ, 1928**  
J. Berthélé, Eclaircissements topographiques, *Archives de la Ville de Montpellier (AVM)*, V, Montpellier, 1928.
- BONNET, 1905**  
E. Bonnet, *Antiquités et monuments du département de l'Hérault*, Montpellier, 1905; réédition: Marseille, 1980.
- BONNET, 1946**  
E. Bonnet, *Carte archéologique de la Gaule romaine, Forma Orbis Romani*, Hérault, Paris, 1946.
- BRAUDEL, 1986, I**  
F. Braudel, *L'identité de la France, I. Espace et Histoire*, Paris, 1986.
- BRAUDEL, 1986, II**  
F. Braudel, *L'identité de la France, II. Les hommes et les choses*, Paris, 1986.
- C. AN.**  
*Cartulaire d'Aniane*, Cassan, 1900.
- C. GELL.**  
*Cartulaire de Gellone*, Alaus, 1898.
- C. GUIL.**  
*Cartulaire des Guillems*, Germain, 1884-1886.
- C. MAGAL.**  
*Cartulaire de Maguelone*, Rouquette, 1912-1927.
- Cassan, 1900**  
Abbé Cassan, E. Meynial, *Cartulaire d'Aniane*, Montpellier, 1900.
- CHOUQUER, 1981**  
G. Chouquer, Les centuriations de Romagne orientale. Etude morphologique, *MEFRA*, 93, 1981, 2, 823-868.
- CHOUQUER, 1982**  
G. Chouquer, M. Clavel-Lévêque, F. Favory, *Cadastres, occupation du sol et paysages agraires antiques*, *Annales ESC*, 5-6, 1982, 848-882.
- CHOUQUER, 1983A**  
G. Chouquer, M. Clavel-Lévêque, M. Dodinet, F. Favory, J.-L. Fiches, Cadastres et voie domitienne. Structures et articulations morpho-historiques, *DHA*, 9, 1983, 87-112.
- CHOUQUER, 1983B**  
G. Chouquer, F. Favory, Cadastres ruraux d'époque romaine, *Photo In - terprétation*, 1983, 4, 5-11.
- CHOUQUER, 1985**  
G. Chouquer, Traitements d'images et paysages médiévaux, *Archéologie Médiévale*, XV, 1985, 7-30.
- CIL**  
*Corpus Inscriptionum Latinarum*.
- CLÉMENT, 1983**  
P.A. Clement, *Les chemins à travers les âges*, Montpellier, 1983.
- CNARBRL**  
*Compagnie Nationale d'Aménagement de la Région du Bas-Rhône et du Languedoc*.
- CREUZÉ DE LESSER, 1824**  
H. Creuzé de Lesser, *Statistique de l'Hérault*, Montpellier, 1824.
- D'AIGREFEUILLE, 1875-1882**  
Ch. D'Aigrefeuille, *Histoire de la ville de Montpellier*, Montpellier, 1875-1882, III.
- DAUMAS, 1951**  
M. Daumas, Le Lunellois, *BSL Géographie*, 22, 1951, 185-291;
- DAUMAS, 1952**  
M. Daumas, Le Lunellois, *BSLGéo - graphie*, 23, 1952, 3-150.
- DAUZAT, 1926**  
A. Dauzat, *Les noms de lieux*, Paris, 1926.
- DAVID, 1986**  
P. David, Les moulins de Lattes et du Lez, *Les moulins de l'Hérault, Arts et Traditions Rurales*, 5, 1986, 10-59.
- DE DAINVILLE, 1961**  
F. De Dainville, *Cartes anciennes du Languedoc. XVIè-XVIIIè s.*, Montpellier, 1961.
- DÉLÉAGE, 1934**  
A. Déléage, Les cadastres antiques jusqu'à Dioclétien, *Etudes de Papy - rologie*, II, Le Caire, 1934.
- DÉLÉAGE, 1940**  
A. Déléage, Le réseau des chemins ruraux dans la plaine chalonaise et la centuriation romaine, *MSH Chalon*, 29, 1940, 144-151.
- DEMOUGEOT, 1972**  
E. Demougeot, Stèles funéraires d'une nécropole de Lattes, *RAN*, 5, 1972, 49-116.
- DE SAINT-JACOB, 1946**  
P. De Saint-Jacob, Etudes sur l'ancienne communauté rurale en Bourgogne. III: la banlieue du village, *Annales de Bourgogne*, 18, 1946.
- DU CANGE, 1887**  
Du Cange, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, 1887.
- ETANGS, 1986**  
*Les étangs à l'époque médiévale, Catalogue de l'exposition du Musée de Lattes*, été-automne 1986, Montpellier, 1986.
- FABRE, 1980**  
P. Fabre, *L'affluence hydronymique de la rive droite du Rhône*, Montpellier, 1980.
- FAVORY, 1985**  
F. Favory, J.-L. Fiches et Cl. Raynaud, Occupation du sol entre Lez et Vidourle: 2. Approche des structures agraires dans la plaine littorale, à l'époque romaine, *Actes du 110è Congrès National des Sociétés Savantes*, Montpellier 1985, Paris, 1985, 161-179.
- FAVORY, 1986A**  
F. Favory, L'héritage antique dans la structuration de l'espace médiéval, *Etangs*, 1986, 41-48.
- FAVORY, 1986B**  
F. Favory, Cl. Raynaud, *Contribution à la carte archéologique du Languedoc oriental. Prospections au sol*, rapport

inédit, Montpellier, 1986.

**FAVORY, 1986C**

F. Favory, *Contribution à la carte archéologique du Languedoc oriental. Prospections aériennes*, rapport inédit, Montpellier, 1986.

**FICHES, 1980**

J.-L. Fiches, Ambrussum et la voie domitienne, *RSL*, XLVI, 1980, 1-4, 132-157.

**FICHES, 1981**

J.-L. Fiches et alii, *Recherches archéologiques dans le quartier bas d'Ambrussum*, Dossiers de l'ARALO, 1, Caveirac, 1981.

**FICHES, 1982A**

J.-L. Fiches, *Ambrussum. L'oppidum, le pont romain, le quartier bas*, Guide de l'ARALO, 3, Caveirac, 1982.

**FICHES, 1982B**

J.-L. Fiches et alii, *Recherches archéologiques dans le quartier bas d'Ambrussum*, Dossiers de l'ARALO, 3, Caveirac, 1982.

**FICHES, 1984**

J.-L. Fiches et alii, *Recherches archéologiques dans le quartier bas d'Ambrussum*, Dossiers de l'ARALO, 6, Caveirac, 1984.

**FICHES, 1986**

J.-L. Fiches, *Les maisons gallo-romaines d'Ambrussum (Villetelle, Hérault). La fouille du secteur IV (1976-1980)*, DAF 5, Paris, 1986.

**FICHES, 1987**

J.-L. Fiches, L'espace rural antique dans le Sud-Est de la France: ambitions et réalités archéologiques, *Annales ESC*, 1987, 1, 219-238.

**FLORENÇON, 1983**

P. Florençon, *Occupation du sol et églises rurales entre Rhône et Vidourle pendant l'Antiquité tardive*, mémoire de maîtrise, Montpellier, 1983.

**FOR HÉRAULT**

A. Blanchet, *Carte archéologique de la Gaule romaine, Hérault*, Forma orbis Romani, Paris, 1946.

**FRANCE, 1986**

J. France, La recherche des paysages agraires dans le Nord de la Gaule antique: problèmes de méthodes, éléments de synthèse, *SOURCES*.

*Travaux historiques*, 1986, 1, 69-84.

**FRANCK, 1982**

L. Franck, *Une rivière nommée Lez*, Montpellier, 1982.

**GALLACHER, 1978**

D.B. Gallacher, *Les Chartes de la Salvetat-Montdragon. Textes albigeois du XIII<sup>e</sup> s.*, Montpellier, 1978

**G. CHRIST.**

*Gallia christiana*, VI, Paris, 1739.

**GERMAIN, 1851, I**

A. Germain, *Histoire de la commune de Montpellier*, Montpellier, 1851, I.

**GERMAIN, 1869**

A. Germain, *Maguelone sous ses évêques et ses chanoines*, Montpellier, 1869.

**GERMAIN, 1884-1886**

A. Germain, *Liber Instrumentorum Memorialium. Cartulaire des Guillems de Montpellier*, Montpellier 1884-86.

**GERMER-DURAND, 1874**

E. Germer-Durand, *Cartulaire du chapitre de l'église cathédrale Notre-Dame de Nîmes*, Nîmes 1874.

**GOIFFON, 1882**

E. Goiffon, *Bullaire de l'abbaye de Saint-Gilles*, Nîmes, 1882.

**GUIRAUD, 1894-1899**

L. Guiraud, *Recherches topographiques sur Montpellier au Moyen Age*, MSAM, 2<sup>e</sup> série, I, Montpellier, 1894-1899.

**GUIRAUD, 1918**

L. Guiraud, *Etudes sur la réforme à Montpellier*, MSAM, 2<sup>e</sup> série, VII, 1918.

**GUY, 1963**

M. Guy, L'apport de la photographie aérienne à l'étude de la colonisation de la province de Narbonnaise, *Archéologie aérienne*, Colloque international, Paris, 1963, 117-127.

**HAMLIN, 1983**

F.R. Hamlin, *Les noms de lieux du département de l'Hérault. Nouveau dictionnaire topographique et étymologique*, Poussan, 1983.

**HGL**

*Histoire Générale de Languedoc*, C. Devic et J. Vaissette, Toulouse, 1872-1892.

**HIGOUNET, 1975**

Ch. Higounet, *Paysages et villages neufs du Moyen Age*, Bordeaux, 1975.

**KAJANTO, 1965**

I. Kajanto, *The Latin Cognomina*, Helsinki, 1965.

**KONIG, 1970**

I. Konig, *Die Meilensteine der Gallia Narbonensis*, Studien zum Strassenwesen der Provincia Narbonensis. *Itinera Romana III*, Berne, 1970.

**LANDES, 1986A**

Ch. Landes, Topographie urbaine du port médiéval de Lattes, *Etangs*, 1986, 75-92.

**LANDES, 1986B**

Ch. Landes, Plan du terroir de Maurin joignant celluy de Lattes fait en 1610, *Etangs*, 1986, figure et notice 26.

**LE ROY-LADURIE, 1957**

E. Le Roy-Ladurie, Sur Montpellier et sa campagne aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, *Annales ESC*, 12, 1957, 223-230.

**LEVEAU, 1984**

Ph. Leveau, La question du territoire et les sciences de l'Antiquité: la géographie historique, son évolution de la topographie à l'analyse de l'espace, *REA*, 86, 1984, 85-111.

**LONGNON, 1920-1929**

A. Longnon, *Les noms de lieux de la France*, Paris, 1920-1929.

**MAJUREL, 1964**

R. Majurel et H. Prades, Le domaine de Sarnelly (commune de Montpellier, Hérault), *Ogam*, 16, 1964, p. 329-346.

**MAJUREL, 1967**

R. Majurel et H. Prades, La villa gallo-romaine du clos de l'Armet (commune de Castelnau-le-Lez, Hérault), *Ogam*, 19, 1967, p. 67-87.

**MAJUREL, 1970-1973**

R. Majurel, J. Ménager, H. Prades, L'habitat et la nécropole de Saint-Michel (Commune de Montpellier). Les origines de Montpellier, *Ogam*, 22-25, 1970-1973, 49-124.

**MORLET, 1968-1972**

M.-Th. Morlet, *Les Noms de personne sur le territoire de l'ancienne Gaule du VI<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle*, II, Paris, 1968-1972.

**NIERMEYER, 1976**

J.F. Niermeyer, *Mediae latinitatis lexicon minus*, Leiden, 1976.

**PARODI, 1983**

A. Parodi, *L'occupation du sol dans la cité de Nîmes à partir du cartulaire du chapitre de l'église cathédrale Notre-Dame de Nîmes (de la fin du IX<sup>e</sup> siècle au milieu du XII<sup>e</sup> siècle)*, mémoire de maîtrise, Aix-en-Provence, 1983.

**PARODI, 1987**

A. Parodi, Cl. Raynaud, M. Roger, La Vaunage à la fin de l'Antiquité et dans le Haut Moyen Age (III<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s.). *Habitat et occupation du sol, Archéologie du Midi Médiéval*, 5, 1987.

**PRADES, 1971**

H. Prades et Groupe Archéologique Painlevé, Bilan sommaire de 8 années de fouilles à Lattes, *BSESSète*, 3, 1971, 62-78; 73-76.

**RAYNAUD, 1982A**

Cl. Raynaud, *Archéologie gallo-romaine et médiévale à Lunel-Viel (Hérault)*, Dossiers de l'ARALO, 2, Caveirac 1982 (fouilles de 1979 à 1980).

**RAYNAUD, 1982B**

Cl. Raynaud, *Archéologie gallo-romaine et médiévale à Lunel-Viel (Hérault)*, Dossiers de l'ARALO, 4, Caveirac 1982 (fouilles de 1981).

**RAYNAUD, 1982C**

Cl. Raynaud, *Archéologie gallo-romaine et médiévale à Lunel-Viel (Hérault)*, *Fouille de sauvetage programmé de*

1982 (inédit).

**RAYNAUD, 1984A**

Cl. Raynaud, Le quartier sud de l'agglomération antique de Lunel-Viel (Hérault), *DAM*, 7, 1984, 121-147.

**RAYNAUD, 1984B**

Cl. Raynaud, *L'habitat rural romain tardif en Languedoc oriental*, Montpellier, 1984 (thèse dactylographiée).

**REYNAUD, 1977**

F. Reynaud, *La voie Domitienne de Nîmes (Gard) à Castelnaud-le-Lez (Hérault). Etude topographique, technique et historique*, mémoire de maîtrise, Saint-Etienne, 1977.

**RICHARD, 1969**

J.-Cl. Richard, Le problème des origines de Montpellier, *RAN*, II, 1969, 49-63.

**ROMESTAN, 1986**

G. Romestan, Le rôle économique des étangs au Moyen Age, *Etangs*, 1986, 63-69.

**ROUPNEL, 1974**

G. Roupnel, *Histoire de la campagne française*, Paris, 1974.

**ROUQUETTE, 1912-1927**

J. Rouquette, *Cartulaire de Maguelone*, Montpellier, 1912-1927.

**ROUX, 1982-1983**

J.-Cl. Roux, Un sondage statigraphique à la Cougourlude, Lattes (Hérault),

*Archéologie en Languedoc*, 5, 1982-1983, 115-124.

**SION, 1940A**

J. Sion, Les raisons du dessin du cadastre dans la région montpelliéraine, *BSLGéographie*, 1940, 19-28.

**SION, 1940B**

J. SION, L'agriculture méditerranéenne, *BSLGéographie*, 1940, 33-41.

**SOBOUL, 1958**

A. Soboul, *Les campagnes montpelliéraines à la fin de l'Ancien Régime. Propriétés et cultures d'après les compoix*, Paris, 1958.

**SOYER, 1962**

J. Soyer, Grenade-sur-Garonne, *Photo Interprétation*, 1962, 2, fasc. 10.

**SUITE C. MAGAL.**

*Suite du Cartulaire de Maguelone*, Rouquette, 1912-1927.

**TERRIN, 1969**

O. Terrin, *Cartulaire du chapitre d'Agde*, Nîmes, 1969.

**THOMAS, 1865**

E. Thomas, *Dictionnaire topographique de l'Hérault*, Paris, 1865.

**ZADORA-RIO, 1987**

E. Zadoria-Rio, Archéologie du peuplement: la genèse d'un terroir communal, *Archéologie Médiévale*, 17, 1987, 7-65.